



**HAL**  
open science

**Lapsus et apposition de rectification de l'arabe.  
Contribution à une histoire comparée des traditions  
grammaticales**

Manuel Sartori

► **To cite this version:**

Manuel Sartori. Lapsus et apposition de rectification de l'arabe. Contribution à une histoire comparée des traditions grammaticales. *Historiographia linguistica*, 2022. hal-03910394

**HAL Id: hal-03910394**

**<https://hal.science/hal-03910394v1>**

Submitted on 22 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Lapsus et apposition de rectification de l'arabe\*

## Contribution à une histoire comparée des traditions grammaticales

### 1. La très singulière grammatisation arabe des appositions

Cet article se propose de contribuer à l'histoire de la grammaire et, plus particulièrement au sein de celle-ci, à celle de la théorie des appositions, par le biais du cas singulier de la grammaire de l'arabe. Comme l'indique Bernard Colombat, "Seconde figure proprement médiévale, l'apposition a, à notre connaissance, moins retenu l'attention des historiens de la grammaire que l'évocation, peut-être parce qu'elle n'avait pas d'incidence profonde sur la théorie syntaxique" (Colombat 1993: 77). De fait, si, pour nos traditions européennes, la grammatisation<sup>1</sup> des appositions, c'est-à-dire leur reconnaissance comme objet grammatical et non plus seulement comme éléments ressortissant à la rhétorique, ne se fait que tardivement et non sans allers-retours (en gros vers le XVI<sup>e</sup> siècle, même si dès le Moyen-Âge l'apposition se repère dans les figures de construction,<sup>2</sup> cf. Neveu 1996, Neveu 1998: 20-22, Neveu 2000), celles-ci sont intégrées à la grammaire de l'arabe dès le début de son histoire.<sup>3</sup> Il s'agit notamment de *šifa* (ou *naʿt*), qualifica-

---

\* Je tiens à remercier l'ensemble des collègues savants qui ont bien voulu répondre à mes questions sur leurs différentes traditions grammaticales et/ou rhétoriques. Il s'agit notamment de Marc Baratin pour la grammaire latine, Jean Lallot pour celle du grec, Émilie Aussant et Sylvain Brocquet pour la tradition sanskrite, Laurent Pernot pour la tradition rhétorique grecque et latine, Pascale Fleury pour la tradition rhétorique latine tardive, Christine Lamarre pour les traditions grammaticales chinoise et japonaise, Homa Lessan Pezechki pour la tradition persane, de même qu'Irène Fenoglio concernant la question particulière du lapsus. Toutes les erreurs qui seraient présentes dans cet article ne sont imputables qu'à moi-même.

<sup>1</sup> Au sens que lui donne Franck Neveu, c'est-à-dire quand la grammaire s'empare d'une notion et la fait sienne en l'intégrant à son dispositif métalinguistique (cf. Neveu 2000: 3, note 2).

<sup>2</sup> Colombat indique qu'il faut attendre le XIII<sup>e</sup> siècle pour trouver "les premières attestations d'un emploi spécifique d'une figure de construction appelée *appositio*" (Colombat 1993: 77).

<sup>3</sup> C'est du reste un arabisant, Antoine-Isaac Silvestre de Sacy (1758-1838) qui, dans ses *Principes de grammaire générale mis à la portée des enfants* (Silvestre de Sacy 1832: 193-194 [Troisième partie, Chap. IV, "De l'analyse" de la 2e édition, celle de 1799 ne comprenant pas ce chapitre]), présente l'apposition comme une construction syntaxique caractérisée par l'agrégation de plusieurs noms entrant dans un rapport non de dépendance mais de concordance (cf. également Neveu 1998: 30).

tion; *taʿkīd* (ou *tawkīd*), corroboration; *badal*, permutation, substitution;<sup>4</sup> *ʿatf bayān*,<sup>5</sup> apposition explicative; et *ʿatf nasaq*,<sup>6</sup> coordination que l’on retrouve toutes dans le plus ancien traité grammatical arabe à nous être parvenu, le *Kitāb* (“le Livre”) de Sibawayhi (m.180/796?). Elles n’y forment pas encore un ensemble identifiable comme étant celui des *tawābiʿ*,<sup>7</sup> pluriel de *tābiʿ*, littéralement “ce qui suit”, et précisément ce qui suit un élément dans la chaîne discursive et se trouve le plus généralement accordé avec celui-ci en déclinaison, ce qu’il est donc possible de nommer “appositif”.<sup>8</sup> Voilà pour le premier signe de singularité de la tradition grammaticale arabe : la précocité de la grammatisation des appositions comparée à nos traditions européennes.

La reconnaissance d’une distinction à faire entre apposition liée et apposition détachée<sup>9</sup> ne se fait pour la tradition grammaticale européenne qu’au xvii<sup>e</sup> siècle, notamment avec la *Syntaxe* (*Commentarii, Syntaxis*) de Jean Despautère (1460-1520) chez qui “l’apposition devient une fonction syntaxique” (Neveu 1998: 21). Cette même reconnaissance se trouve par contre déjà en germe dans le *Kitāb*. Elle y apparaît sous la forme d’une distinction faite entre *badal* d’une part et *ʿatf bayān* d’autre part (cf. Sartori 2018), Sibawayhi étant manifestement celui qui introduit ce dernier terme qui n’apparaît qu’à une seule reprise dans son texte (cf. Sibawayhi *Kitāb*: II, 186). Cette distinction, même si elle restera implicite en ce sens qu’elle n’est pas explicitement posée

---

<sup>4</sup> Ce terme technique de la grammaire arabe est généralement rendu par les arabisants d’expression française par “permutatif”. Outre qu’il s’agit ici d’exposer l’opération (de qualification, de corroboration, et donc de permutation ou de substitution, etc.), le terme “substitution” pour l’opération et celui de “substitut” pour l’élément impliqué par cette opération seraient plus adéquats. Je conserverai toutefois “permutatif” pour l’élément impliqué par cette opération, ainsi qu’on peut le trouver notamment chez Larcher 2017: 35.

<sup>5</sup> Sur l’origine terminologique de *ʿatf bayān*, cf. Sartori 2019. Le concernant, cf. également Talmon 1981, Talmon 1982: 30 et Talmon 1984: 43.

<sup>6</sup> Sur cette dernière catégorie, cf. Sartori 2021a.

<sup>7</sup> Le terme *tawābiʿ* n’est employé qu’une seule fois dans le *Kitāb* (cf. Sibawayhi *Kitāb*: IV, 343), mais pas dans le sens technique d’appositifs que nous lui connaissons. Il ne forme donc pas l’ensemble identifiable connu depuis (cf. Owens 1990: 62-74, 83 et 161), la terminologie ne devenant explicite qu’à partir d’Ibn al-Sarrāġ (m.316/929), auteur du *ʿUṣūl fī al-naḥw* (cf. Owens 1990: 52).

<sup>8</sup> Pour cette raison, *tawābiʿ* est parfois également traduit par “concordants” (cf. Owens 1990: 161 et 234). Il l’est ici par “appositifs”, en lien avec notre propre tradition grammaticale et linguistique, traduction par ailleurs préférée à celle de Djamel Eddine Kouloughli (1947-2013) qui les nomme “satellites” (cf. Kouloughli 2007: 75 et suiv.).

<sup>9</sup> “Ton frère Pierre est venu hier” est un exemple d’apposition liée en ce sens qu’il n’y a pas de pause dans la prononciation entre l’antécédent “Ton frère” et le terme qui lui est apposé, “Pierre”, où ce dernier n’est qu’un individu parmi les frères possibles: “Pierre” lève l’ambiguïté de “Ton frère”, supportant plusieurs référents et dont il restreint l’extension; “Ton frère, Pierre, est venu hier” est un exemple d’apposition détachée en ce sens qu’il y a une pause dans la prononciation entre l’antécédent et le terme qui lui est apposé, pause marquée par une virgule à l’écrit, où “Pierre” et “Ton frère” sont strictement équivalents, ayant tous deux le même référent. Dans le premier cas, il y a donc multiréférentialité de l’antécédent tandis que dans le second il y a uniréférentialité de celui-ci. Pour l’ensemble des détails sur cette question, cf. Sartori 2018).

en des termes aussi tranchés, sera précisée au fil des siècles en prenant en compte des éléments objectifs. Ces éléments objectifs sont en premier lieu d'ordre pragmatique, le *ʿatf al-bayān* (apposition explicative) présupposant la multiréférentialité de l'élément auquel on l'appose tandis que le *badal* (permutation) présuppose au contraire son uniréférentialité, ce critère pragmatique ayant pour corollaire un fait prosodique (opposant pause à absence de pause dans la prononciation) où respectivement liaison s'oppose à segmentation et donc à détachement (cf. Sartori 2018),<sup>10</sup> le *ʿatf al-bayān* étant à rapprocher de la *ṣifa* (qualification), le *badal* du *tawkīd* (corroboration). Voilà ce qui signe encore la singularité de la tradition grammaticale arabe sur ce point précis des appositions : la précocité de la distinction, même implicite, à faire entre apposition liée et apposition détachée.<sup>11</sup>

La tradition grammaticale arabe commence pour nous avec le *Kitāb* de Sībawayhi souvent présenté pour cela comme le Père de cette discipline. Il est toutefois évident qu'il n'en constitue pas le point de départ *ex nihilo* mais est plus à considérer comme un maillon précoce de cette tradition grammaticale. Plus précisément désormais au sujet de l'histoire et de l'origine de cette tradition qui ne naît donc pas avec Sībawayhi mais se matérialise pour nous avec lui, au moins deux thèses s'affrontent : celle d'une autonomie de ladite tradition où la grammaire arabe serait une création authentiquement autonome et endogène, exempte de toute influence externe notable, ou bien, de manière plus nuancée, celle d'une hétéronomie qui envisage cette même tradition grammaticale comme ayant bénéficié, dès ses commencements, de l'influence d'autres traditions grammaticales, nommément, de manière directe ou indirecte *via* le syriaque, de l'influence de la grammaire du grec ancien. Jean Lecerf (1894–1980) parlait à cet égard de “l'éclosion d'une grammaire syriaque et d'une grammaire arabe, sous l'influence de la grecque”, précisant même qu’“on peut

---

<sup>10</sup> Les concepts de “segmentation” et de “liaison” sont issus de l'ouvrage du linguiste suisse du français, Charles Bally (1865-1947), *Linguistique générale et linguistique française* (cf. Bally 1965) et appliqués à la linguistique de l'arabe par Pierre Larcher (cf. entre autres Larcher 2006 et Larcher 2008a).

<sup>11</sup> Je me contenterai ici de noter que la catégorie arabe de *badal* va être utilisée plus tard pour décrire les appositions en moyen égyptien (xx<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> av. J.-C.) par Joachim Spiegel (1911-1989), ainsi que le note Wolfgang Schenkel: “Die sog. Badalapposition, die J. Spiegel in der ZÄS 71 (1935) mit Blick auf die arabische Nationalgrammatik zuerst in die Beschreibung des Ägyptischen eingeführt hat, findet nach anfänglicher Zurückhaltung nun mehr und mehr Eingang in die Grammatiken des Ägyptischen” (“L'apposition-*badal* que J. Spiegel a d'abord introduite dans la description de l'égyptien dans la ZÄS 71 (1935) par référence à la grammaire nationale arabe, trouve de plus en plus sa place dans les grammaires de l'égyptien, après une réserve initiale”, Schenkel 1967: 113 et Spiegel 1935). C'est du reste à partir de Spiegel, qu'Alan Henderson Gardiner (1879-1963), auteur d'une grammaire du moyen égyptien intitulée *Egyptian Grammar*, ajoute une note (4a) à la nouvelle édition de son texte qui présente trois types d'appositions dont il dit qu'ils sont “common to Egyptian and Semitic languages”, cette note indiquant expressément le terme *badal* (cf. Gardiner 1957[1927]: 68, note 4a).

admettre, avec Steintal [i.e. Heymann Steintal (1823-1899)], comme les deux seules traditions grammaticales entièrement indépendantes, celle des Grecs et celle des Hindous” (Lecerf 1960: 15).

Le but de cet article n’est pas de trancher en faveur de l’une ou de l’autre de ces deux approches pour lesquelles je me contente de renvoyer à un panorama résumant les arguments des uns et des autres les concernant (cf. Sartori 2019: 219-223).<sup>12</sup> Mon propos est plutôt ici de mettre en relief une sensibilité particulière et singulièrement précoce de la tradition grammaticale arabe comparée à d’autres pour certains phénomènes linguistiques. De fait, on y trouve la trace de la prise en compte de l’erreur du locuteur et de son autocorrection, sous la forme d’une rectification, d’une rétractation, d’une reprise de ce qu’il vient de prononcer. En un mot, cette tradition grammaticale intègre, même si elle ne le nomme pas ainsi explicitement, le lapsus à sa réflexion. Voici ce qui singularise encore la tradition grammaticale arabe.

Deux précisions avant de continuer. Tout d’abord, par “erreur” il ne s’agit nullement ici de faire référence à ce que la grammaire arabe nomme *lahn* “barbarisme, solécisme”, erreurs où le locuteur transgresse les règles de la grammaire (et singulièrement celles de la flexion désinentielle, *ʾiʿrāb*).<sup>13</sup> Les erreurs dont il s’agit sont celles où la langue du locuteur fourche, celui-ci prononçant involontairement autre chose que ce qu’il avait en tête. C’est en quoi ces erreurs peuvent être qualifiées de *lapsus linguae*. Toutefois, et il faut y insister, il ne s’agit pas ici de parler de la reconnaissance par la grammaire arabe médiévale du lapsus au sens européen et moderne que ce terme recouvre suite notamment à la popularité que lui conféra la psychanalyse. Ce serait alors faire du précursorisme. Il s’agit juste de souligner la prise en compte, par cette grammaire, de l’erreur commise par le locuteur, ce qui se présente en soi, et comparé à nos traditions grammaticales et linguistiques européennes, comme une singularité, de même que la prise en compte de la correction de cette erreur, par le locuteur lui-même, cette autocorrection étant catégorisée grammaticalement, ce qui constitue une autre singularité comparée à nos traditions grammaticales. Elle y est catégorisée comme une apposition, appositions que la grammaire arabe, cela vient d’être rappelé, intègre dès le début connu par nous de son histoire, ce qui constitue une autre

---

<sup>12</sup> Cela l’est d’autant moins que ma position serait médiane en la matière, considérant le génie propre de la tradition grammaticale arabe, vivante et créative, tout en soulignant les emprunts et influences possibles dont elle aurait bénéficié, devant une partie de ce qu’elle est à d’autres traditions *via* la *voie diffuse* (cf. Sartori 2019 et Sartori 2020).

<sup>13</sup> Notre étude est donc très éloignée de celle de Mohamed Sami Anwar dont le propos était justement, dans le cadre de l’arabe, la correction de la langue et sa préservation par les grammairiens (cf. Anwar 1983).

singularité en la matière.

Et si ce fait apparaît “singulier”, cela est vrai à plusieurs titres. Cela tient tout d’abord au fait que l’entreprise *grammaticale* (et non linguistique)<sup>14</sup> fut (et reste encore pour une large part) une entreprise *normative* d’où sont chassés, voire absents, les phénomènes d’écart à la règle. Cela est particulièrement vrai de la tradition grammaticale arabe et ce d’autant qu’elle n’est pas franchement portée sur l’oralité, ce qui ajoute encore à sa singularité. De fait, à l’exception notable mais marginale de Sibawayhi qui a abordé çà et là le cas de variantes régionalo-tribales et l’oralité,<sup>15</sup> la grammaire arabe a focalisé toute son attention sur l’écrit d’une langue “savante”, “classique”, nommée au fil du temps *fuṣḥā*<sup>16</sup> (“la plus châtiée”) mais qui n’est la langue de tous que parce qu’elle n’est celle de personne: langue maternelle d’aucun locuteur, elle est celle du registre écrit et, pour l’oral aujourd’hui, celle des média et des rencontres officielles. Langue du contrôle linguistique et de l’écrit, ce registre est donc celui où “la vertu de l’auteur est de trouver et d’employer le mot juste”.<sup>17</sup> La grammaire de l’arabe se basant principalement sur trois sources que sont la poésie préislamique, le Coran et la façon de parler des Arabes bédouins (*kalām al-‘Arab*) perçus comme locuteurs authentiques et préservés, il semblait improbable qu’elle se penchât sur l’erreur telle que définie plus haut.<sup>18</sup>

## 2. Le lapsus et sa correction

### 2.1. Définitions et description du lapsus dans l’aire occidentale

Il sera donc ici question de déviation, d’erreur et de faute et non de norme grammaticale. Plus précisément, et une fois n’est véritablement pas coutume, il sera question de la reconnais-

---

<sup>14</sup> Le lapsus a depuis été abordé, notamment pour le français, par Irène Fenoglio (cf. Fenoglio 1997, Fenoglio 2003, Fenoglio 2004 et Fenoglio 2007).

<sup>15</sup> En lien avec le sujet de cet article, voici ce qu’écrit Michael G. Carter: “Another example of his concern with actual spoken language is the category of *badal al-ġalaṭ* ‘substitution of error’, when a person corrects himself after a mistake, as in *marartu bi rajulin ħimārīn* ‘I passed by a man [no, I mean] a donkey” (Carter 2004: 57; cf. également Carter 2015: 39).

<sup>16</sup> Sur l’invention de cette langue et sur les aspects théologiques et idéologiques qui sous-tendent cette invention, cf. Larcher 2021.

<sup>17</sup> Formulation que j’emprunte à notre collègue Sylvain Brocquet, spécialiste de linguistique et civilisation indo-européennes comparées (communication personnelle en date du 30/05/2022).

<sup>18</sup> Et de fait, les phénomènes qui seront ici abordés sont d’emblée déclarés absents du Coran *a priori* jugé exempt de toute erreur (cf. Ḥasan 1966: III, 671).

sance, par la grammaire, de ces phénomènes que l'on étiquette généralement, en français tout du moins, comme des lapsus dont la définition est "Faute que l'on commet par inadvertance soit en parlant (*lapsus linguae*) soit en écrivant (*lapsus calami*)".<sup>19</sup>

L'existence à l'oral du lapsus est soulignée par sa correction: sans elle, il continuerait d'exister mais passerait inaperçu. C'est cette autocorrection, cette reprise (qui est également le signe d'une prise en charge par le locuteur de son erreur) qui sont les marques d'une rectification soulignant l'existence-même du lapsus, ainsi que l'indique Fenoglio.<sup>20</sup> Il s'agit par exemple de prononcer "sur la plage" au lieu de l'attendu "sur la page"<sup>21</sup> du fait d'une langue qui fourche et de s'en rétracter immédiatement d'un point de vue temporel et (im)médiatement d'un point de vue de l'expression, c'est-à-dire avec ou sans recours à des éléments soulignant la correction comme "que dis-je?", "pardon", "euh...", etc., mais toujours marquée par une rupture dans l'expression, une reprise, et donc une pause.<sup>22</sup> À l'écrit, le lapsus peut ne pas être corrigé même s'il a toutes les chances de l'être et alors de ne laisser aucune trace, le scripteur qui se reprend effaçant son erreur pour lui substituer le bon mot: "À l'écrit, on dispose de temps pour se relire, revenir en arrière et modifier son texte, arriver à la précision et à l'efficacité, sans qu'il reste trace de ces opérations en dehors des brouillons manuscrits" (Abeillé & Godard 2021: I, 111).<sup>23</sup>

Pour le français, le terme *lapsus* ne semble pas remonter avant 1630. De lui, le *Dictionnaire historique de la langue française* dit qu'il

est emprunté savamment (1826; peut-être 1630 dans *lapsus calami*, selon Bloch [i.e. Oscar Bloch

---

<sup>19</sup> Cf. <https://www.le-tresor-de-la-langue.fr/definition/lapsus#top> (consulté le 12/12/2021).

<sup>20</sup> Cf. <http://www.item.ens.fr/articles-en-ligne/lautonymie-dans-les-rectifications-de-lapsus/> (consulté le 01/06/2022).

<sup>21</sup> Antoine Wauters le 15/06/2022 dans l'émission 28 minutes, Arte, 9:31 (<https://www.arte.tv/fr/videos/103958-205-A/28-minutes/>, consulté le 16/06/2022).

<sup>22</sup> Dans le cas de l'arabe, c'est justement ce qui en fait, au sein des *tawābi* "appositifs", un *badal* "permutation, substitution" et non un *ʿatf bayān* "apposition explicative", le premier étant une apposition détachée (et donc segmentée), le second une apposition liée. Cette distinction, implicite chez les grammairiens arabes médiévaux, découle de l'interprétation qu'il est possible de faire de leurs données (notamment du terme *isti'nāf* "reprise") et de leurs explications (l'opposition explicite de l'unicité référentielle à la multiplicité référentielle) à la lumière des connaissances grammaticales et linguistiques modernes (cf. Sartori 2018).

<sup>23</sup> Cela n'est toutefois pas toujours le cas ainsi qu'en témoigne Fenoglio 2003, Fenoglio 2004 et Fenoglio 2007. Pour l'arabe, Arne Ambros et Stephan Procházka croient voir dans le toponyme *bakka* le signe d'une erreur pour *makka* (La Mecque), erreur conditionnée par des considérations phonologiques, ici l'assimilation, du fait de la présence de la particule *bi-* avant lui, du *m* au *b* (cf. Ambros & Procházka 2004: 312). Jaakko Hämeen-Antilla réfute toutefois la possibilité d'y voir ce qu'il présente expressément comme un "*lapsus linguae*" pour les raisons invoquées de rareté du phénomène à l'écrit (cf. Hämeen-Anttila 2006: 443). Pour une sélection d'exemples présentés comme *lapsus calami* en judéo-arabe, cf. Wechsler 2015: 78, 101, 181, 235, 267, 398.

(1877-1937)] et Wartburg [i.e. Walther von Wartburg (1888-1971)] au latin *lapsus*, proprement “action de trébucher” [...] Le mot a été introduit pour désigner une défaillance de la mémoire (*lapsus memoriae*) puis, plus couramment, une faute que l’on commet par inadvertance, en écrivant (*lapsus calami*, 1836; peut-être 1630) ou en parlant (1855, *lapsus linguae*). (Rey *et al.* 1998 [1992]: II, 1977a)

Le *Dictionnaire Latin-Français* de Félix Gaffiot (1870-1937) indique en effet en dernier sens de *lapsus* celui de l’erreur avec deux références à Marcus Tullius Cicero, Cicéron (106-43 av. J.-C.), respectivement *De Oratore*: II, § 339 et *Academica*: I, § 45 (Gaffiot 2016 [1934]: 780). La première de ces deux références, en son chap. LXXXIII, donne

*Et cum sint populares multi variique lapsus, vitanda est acclamatio adversa populi, quae aut orationis peccato aliquo excitatur si aspere, si arroganter, si turpiter, si sordide, si quo animi vitio dictum esse aliquid videtur, aut hominum offensione vel invidia, quae aut iusta est aut ex criminatione atque fama, aut res si displicet, aut si est in aliquo motu suae cupiditatis aut metus multitudo* (“And as there are a number of different ways of **falling foul** of the public, one must be careful not to arouse the disapproving outcries of the people, who are aroused either by some error in the speech, if a remark is thought to be harsh or arrogant or base or mean or to show some fault of character, or by personal annoyance or dislike that is either deserved or arises from slander and rumour, or if the subject is unpopular, or if the public is in a state of excitement arising out of some desire or alarm that it feels”, Cicero *De Oratore*: II, 465-466)

ce que Philippe Remacle (1944-2011) traduit ainsi :

Comme le peuple se laisse emporter à mille passions, à mille écarts, il ne faut pas s’exposer à soulever ces explosions de désapprobation, qui sont provoquées tantôt par quelque faute échappée à l’orateur, si dans ses paroles il laisse voir de la dureté, de l’arrogance, un sentiment vil et bas, ou tout autre vice de l’âme; tantôt par la haine ou l’envie dont son client est l’objet, soit qu’elles aient un motif légitime, ou qu’elles ne soient fondées que sur des bruits injurieux; tantôt par la défaveur de la cause; tantôt enfin par quelque mouvement subit de passion ou de crainte chez la multitude.<sup>24</sup>

Ici, toutefois, *lapsus* n’y est pas la faute commise par l’orateur, mais plutôt l’écart, le trébuchement du peuple lui-même, cette faute commise par l’orateur étant *orationis peccato*. La seconde de ces références, tome III des *Œuvres complètes de Cicéron, Seconde Académiques*, livre premier, chapitre XII, donne

*Itaque Arcesilas negabat esse quidquam, quod sciri posset, ne illud quidem ipsum, quod Socrates sibi re-*

---

<sup>24</sup> <http://remacle.org/bloodwolf/orateurs/oratore2.htm> (consulté le 27/05/2022).



*liquisset [ut nihil scire se sciret]; sic omnia latere censebat in occulto. Neque esse quicquam, quod cerni, aut intellegi posset: quibus de causis nihil oportere neque profiteri, neque affirmare quemquam, neque assensione approbare; cohiberique semper, et ab omni lapsu continere temeritatem: quae tum esset insignis, cum aut falsa, aut incognita res approbaretur: neque hoc quidquam esse turpius, quam cognitioni et perceptioni assensionem approbationemque praecurrere*

que Désiré Nisard (1806–1888) traduit ainsi:

C'est pourquoi Arcésilas soutenait qu'on ne peut rien savoir, et non plus seulement qu'on ne sait rien; où s'en était tenu Socrate: tant les choses sont profondément cachées. Il n'est rien, selon lui, que l'on puisse voir ou comprendre; en conséquence, on doit ne rien tenir pour certain, ne rien affirmer, ne donner à rien son assentiment, mais retenir toujours son jugement, et se garder de toute **précipitation** fâcheuse et de cette légèreté qui se signale surtout lorsque l'on donne les mains à l'**erreur**, ou à des opinions sans motifs connus, tandis que rien n'est plus honteux que de se prononcer et d'affirmer avant d'être arrivé à la vue claire et à la connaissance exacte (Cicéron *Œuvres complètes*: III, 434a-b).<sup>25</sup>

Là, *lapsus* y est peut-être un peu plus la faute commise par un orateur, mais recouvre surtout l'idée d'un jugement hâtif, par précipitation (qui est l'un des premiers sens enregistrés par Gaffiot qui parle de “course rapide”, cf. Gaffiot 2016 [1934]: 780) dans l'expression de son jugement.<sup>26</sup>

La consultation de l'*Oxford English Dictionary* à “slip of the tongue” comme calque de *lapsus linguae* donne par contre “1725 N. Bailey tr. Erasmus *All Familiar Colloquies* 350 In Matters so sacred there is Danger in a Slip of the Tongue”.<sup>27</sup> Il s'agit là de la traduction anglaise des *Colloquia Familiaria* (1522) d'Erasmus de Rotterdam (1466 ou 1467 ou 1469-1536) où l'on trouve effectivement *siquidem in rebus tam sacris etiam linguae lapsus non vacat periculo*, qui serait mieux traduite en français par “en effet, dans des matières si sacrées, même un lapsus [*linguae*] n'est pas sans danger” (Erasmus *Colloquia*: I, 356). Plus tôt dans l'histoire, dans un sermon prononcé lors de la déposition de Richard II (1367-1400) en 1399 par l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Arundel (1353-1414), on trouve également ceci: “The blessed man who erred not in tongue’

---

<sup>25</sup> Cf. également <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Cicero/academiques0.htm> (consulté le 27/05/2022).

<sup>26</sup> Rien n'est visiblement à trouver plus tardivement dans le *Mediae Latinitatis Lexicon Minus* de Jan Frederik Niermeyer (1907-1965), si ce n'est, quoiqu'éloigné, le sens de *péché* (cf. Niermeyer 1976: 581). Concernant les deux références faites par Gaffiot à Cicéron, elles se retrouvent dans le *Thesaurus Linguae Latinae* accompagnées d'autres références plus tardives (cf. Collectif: VII [pars altera, section II, 1970-1979], 956-957).

<sup>27</sup> <https://www-oed-com.lama.univ-amu.fr/view/Entry/181877?redirectedFrom=slip+of+the+tongue#eid22249490>, consulté le 28/08/2022.

[...] *Beatus vir qui non est lapsus in lingua*” (Fletcher 2005: 5 et note 10 p. 5).<sup>28</sup> Cela montre l’enregistrement, à une date déjà ancienne, visiblement le fait d’érudits et humanistes de la Renaissance, du terme lapsus dans le sens qui nous occupe ici.

Sa reconnaissance comme objet linguistique ne semble par contre pas remonter au delà du XIX<sup>e</sup> siècle (cf. Pallaud 1999: 9-10), voire n’être que relativement récente, notamment avec un numéro spécial de la revue *Linguistics* consacrée aux lapsus coordonné par Anne Cutler (1945-2022).<sup>29</sup> C’est à elle qu’on doit toutefois un article (cf. Cutler 1979) où elle présente deux des travaux de Rudolf Meringer (1859-1931, philologue) qui traita des erreurs de langage (cf. Meringer & Mayer [i.e. Karl Mayer (1862-1936, psychiatre)] 1895 et Meringer 1908) sous le prisme de la psycholinguistique et non de celui de la psychopathologie ainsi que Sigmund Freud (1856-1939) l’entendait et tendait à l’imposer dans les débats scientifiques (cf. Cutler 1979: 62-66 et Pallaud 2001: 53-54).<sup>30</sup> Du reste, les recherches de Meringer et Mayer étaient visiblement connues de Freud, “auxquelles il s’est référé longuement [...] Meringer protestera vigoureusement contre l’emprunt ‘redirigé’ que Freud fera de certains de ses exemples” (Pallaud 2001: 53). Cela tendrait donc à montrer que ce n’est pas parce que la psychanalyse s’est emparée du lapsus qu’il serait devenu un objet linguistique, mais plutôt que la psychanalyse s’en est emparée parce qu’il emportait dans sa compréhension une forme d’association (phonétique, sémantique, etc.) entre les deux termes en jeu.

Toutefois, l’influence dans la tradition occidentale de la psychanalyse va peser de telle sorte que l’inscription du lapsus comme objet linguistique restera et reste encore très limitée ou marginale.<sup>31</sup> En 1937, le médecin, psychiatre et linguiste Édouard Pichon (1890-1940) indiquait que

---

<sup>28</sup> Je dois ces dernières références à Pierre Larcher que je remercie chaleureusement et à qui je dois également la traduction française d’Erasmus (communication personnelle en date du 28/08/2022). La référence de la citation d’Arundel est *Rotuli Parliamentorum, 1278-1503*, ed. J. Strachey et al., 6 vols., London 1767-77, III, 423 (cf. Fletcher 2005: 4).

<sup>29</sup> *Linguistics* 1981, 19:7-8, intitulé *Slips of the Tongue and Language Production*.

<sup>30</sup> Pour un aperçu des résultats des deux ouvrages de Meringer (et de Mayer), cf. Levelt 2013: respectivement 155 et 158. J’adresse ici un grand merci à Jean-Michel Fortis qui m’a communiqué (en date du 26/08/2022) non seulement cette dernière référence, mais également celle de Cutler (1979) et celles de Meringer (et Mayer). On peut enfin citer au moins une étude antérieure à celle de Cutler, datée de 1968, celle de Donald S. Boomer et John D.M. Laver (cf. Boomer & Laver 1968) ainsi que deux ouvrages coordonnés par Victoria Fromkin (1923-2000), intitulés *Speech Errors as Linguistic Evidence* et *Errors in Linguistic Performance: Slips of the Tongue, Ear, Pen, and Hand* respectivement de 1973 et de 1980 (cf. Fromkin 1973b et Fromkin 1980), Fromkin à qui l’on doit un certain nombre d’articles sur la question de l’erreur dont Fromkin 1973a.

<sup>31</sup> “Lorsque je me suis intéressée aux lapsus, en linguiste, j’étais très seule et ce n’était guère apprécié. Il n’y a pas - que je sache - de tradition en grammaire française de l’étude du lapsus. Il y a quelques études psycho-cognitivist

Pour retrouver l'unité profonde et la signification psychologique de chaque entité grammaticale, le linguiste devra la remembrer au moyen des phrases les plus diverses où elle figurera. A cette tâche, les tours singuliers, les phrases négligées, les lapsus seront appelés à concourir, à côté des emplois littéraires. [...] Je n'ai pas attendu d'être initié à la psychanalyse, dans laquelle on sait la signification attribuée si justement aux lapsus par M. Freud, pour sentir, en grammaire, la valeur précieuse du moindre fait, fût-il méprisé et anathématisé par les législateurs de la langue "correcte" (Pichon 1937: 35)

Ce faisant, il indiquait en creux que les lapsus n'étaient pas plus intégrés à la grammaire du français qu'à sa linguistique. Ils ne le sont visiblement pas davantage depuis. De fait, les études du numéro spécial de *Linguistics* comme celles qui ont suivi<sup>32</sup> abordent principalement la question des raisons et/ou des mécanismes de la production des lapsus (cf. Ducrot & Schaeffer 1995: 505, Pillon 1998, Pallaud 2001: 54-59) ainsi que celle de leur reconnaissance ou interprétation (cf. Pallaud 1999: 11-12<sup>33</sup>, Pallaud 2001: 59-62) de même que celle de la typologie de ces lapsus. Là, ils sont notamment distingués en *lapsus linguae, calami, audientis, lectoris*, etc. (cf. Brancher 2016), ou bien et en plus classés selon des considérations qui sont soit phonétiques et morphophonologiques, soit psychosociolinguistiques (cf. Rossi & Peter-Defare 1998 et leur bibliographie: 93-97).<sup>34</sup> Par contre, il n'y est ni question de l'intégration de ce phénomène linguistique dans les travaux grammaticaux, ni, surtout, de la catégorisation fonctionnelle au sein de la grammaire de la correction qui y est apportée.<sup>35</sup>

---

mais l'aspect linguistique y est simplifié" (Fenoglio, communication personnelle en date du 02/06/2022).

<sup>32</sup> Je n'en cite ici que quelques-unes: Garrett, F. 1982 (dans le champ de la neurolinguistique et des sciences cognitives); Andreiolo 1985, Fenoglio 1997, Rossi & Peter-Defare 1998, Pallaud 1999, Fenoglio 2003, Brancher 2016 et Rabatel 2018.

<sup>33</sup> Dont le but est "avant tout une tentative de construire son objet: et de répondre à la question: 'Qu'est-ce qu'un lapsus dans le champ linguistique?'" (Pallaud 1999: 18).

<sup>34</sup> Pour une typologie grammaticale de l'erreur qui envisage les aspects phonologique, morphologique et syntaxique, on citera Fromkin 1988. Parmi les nombreuses études de ce type, il en existe même ayant pour langue-objet l'arabe: dans le champ phonétique et morphophonologique, on peut citer Abd-El-Jawad & Abu-Salim 1987 et Al-Rashid 2006, et dans celui de la psychosociolinguistique Safi-Stagni 1987, Safi-Stagni 1992 et Prunet *et al.* 2000. Hartmut Bobzin donne un exemple de lapsus phonologique par contamination en arabe: "Nach einem von ihnen sei *yi'anīna* als 'Versprecher' zu deuten, und zwar als Kontamination aus *yi'adīna* und *yi'anidna*" ("Selon l'un d'eux, *yi'anīna* est à interpréter comme un lapsus, à savoir comme une contamination de *yi'adīna* et *yi'anidna*", Bobzin 1982: 76). La contamination dont il s'agit, dite aussi fusion (cf. Levelt 2013: 158), est une forme de télescopage involontaire (le télescopage étant à la base de la formation des mots-valises, type "tracances" issu de la combinaison volontaire de "travail" et de "vacances"). Aboutissant ici à *yi'anīna*, elle met en jeu le verbe *yi'adīna* (< *yi'ādī-nā*) de sens "nous être hostile" et le verbe *yi'anidna* (vraisemblablement < *yi'ānid-nā*) de sens "s'opposer obstinément à nous" (cf. Badawi & Hinds 1986: 605a), le résultat s'expliquant par une proximité paronymique (et ici sémantique): la combinaison de *yī'anidna* et de *yi'adīna* aboutit alors à *yī'anīna*.

<sup>35</sup> Il n'est qu'à voir le traitement des "Reparaturen", c'est-à-dire des réparations faites aux lapsus (Verprecher) (cf.

Une grammaire du français comme celle de Riegel *et al.* (cf. Riegel *et al.* 2004) n’aborde par exemple pas du tout le sujet, non plus que *Le Bon usage* (cf. Grevisse 2001). Il n’y a peut-être pas réellement motif à s’en étonner puisque le propre de la *norme* grammaticale est justement de ne traiter que de ce qui se doit être et non des déviations et erreurs. L’étonnement est peut-être plus légitime dans le cas d’une grammaire dite descriptive et récente où elles n’y figurent pas non plus (cf. Eluerd 2017: 44-45 §77-79, 71-73 §125-126), mais, là encore, en toute honnêteté, qui, rédigeant une grammaire, aurait en tête d’y traiter des lapsus et phénomènes de correction?

## 2.2. La tradition arabe

Il semble pourtant que la reconnaissance précoce du lapsus soit le cas d’une langue au moins, l’arabe, et ce depuis fort longtemps, elle qui réserve dans sa grammaire une section à ces phénomènes.<sup>36</sup> Prenons ainsi, Muṣṭafā al-Ġalāyīnī (1886-1944) qui, compilateur des classiques dans son *Ġāmi‘ al-durūs al-‘arabiyya* (“La Somme des études arabes”), se base justement sur eux dans l’exposition de la matière grammaticale. Il distingue quatre types de permutatifs (cf. Ġalāyīnī *Ġāmi‘*: III, 179-180) dont voici, pour mémoire, les trois premiers.

Le premier que présente Ġalāyīnī est *al-badal al-muṭābiq* “permutatif d’accord” également nommé *badal al-kull min al-kull* “permutatif du tout pour le tout” ou “permutatif total” qu’il exemplifie par une référence coranique (Cor. 1, 6-7): *‘ihdi-nā l-ṣirāta l-mustaqīm ṣirāta lladīna ‘an‘amta ‘alay-him* (“Conduis-nous [dans] la Voie Droite, la Voie de ceux à qui Tu as donné Tes bienfaits” (Blachère 1950: 29). Le deuxième est appelé par contraste *badal al-ba‘d min al-kull* “permutatif de la partie pour le tout” ou “permutatif partiel”, entre autres exemplifié par *ḡā‘at al-qabīla rub‘u-bā* “La tribu est venue, au quart”, “La tribu est venue, [euh...] le quart d’entre elle”, où il s’agit de corriger ce que pourrait comprendre l’allocutaire au moyen d’une restriction de la définition en intension de l’élément par une seconde définition, en extension, au moyen d’un dé-

---

Schade *et al.* 2003: 333a-335b) qui n’y sont jamais abordées sous l’angle grammatical. Schenkel, pour le moyen égyptien, aborde même le *badal al-ḡalaṭ* qu’il tire pourtant de la grammaire de l’arabe, mais pas d’un point de vue strictement grammatical, d’autant moins qu’il précise à son propos: “Es handelt sich hier nicht um eine normale grammatische Konstruktion, sondern um ein Anakoluth” (“Il ne s’agit pas d’une construction grammaticale normale, mais d’une anacoluthie”, Schenkel 1967: 119), “anacoluthie” ayant sans doute été utilisé pour rendre compréhensible à ses lecteurs l’idée de “reprise” des grammairiens arabes.

<sup>36</sup> Ce qui viendra nuancer quelque peu l’assertion faite selon laquelle “There can be no doubt that research on slips of the tongue or speech errors in general, a neglected area of Arabic linguistics (je souligne), is important and useful” (Abd-El-Jawad & Abu-Salim 1987: 145).

nombrement.<sup>37</sup> Le troisième, enfin, est appelé *badal al-ištimāl* à comprendre soit comme “permutatif du contenu pour le contenant ou du contenant pour le contenu”<sup>38</sup> ou “permutatif d’inclusion”, mais qu’il serait certainement plus juste de nommer de “circonscription” ou de “délimitation” voire de “restriction” dans la mesure où il s’agit d’empêcher l’extension à l’ensemble du *mubdal min-bu* (élément auquel est apposé le *badal*). Il se distingue du précédent par la condition faite au permutatif de ne pas être une partie de l’élément avec lequel il permute (*‘alā šarṭ ‘an lā yakūna ġuz’an min-bu*, Ġalāyīnī *Ġāmi’*: III, 179), ce que Ġalāyīnī exemplifie entre autres par *nafa‘a-nī al-mu‘allim ‘ilmu-bu* “L’enseignant – son savoir – m’a rendu service”. Là encore, il s’agit de corriger ce que l’allocutaire pourrait comprendre au moyen d’une restriction en extension à un élément non consubstantiel ou intrinsèque à l’élément défini en intension.<sup>39</sup> Dans les trois premiers types entrevus, il s’agit donc à chaque fois de préciser ou de corriger ce que pourrait comprendre l’allocutaire. À cela, Ġalāyīnī ajoute un quatrième type où il s’agit cette fois, pour le locuteur, de *se* corriger suite à une erreur qu’il vient de commettre.

### 3. Le permutatif de rectification

Ġalāyīnī nomme ce quatrième type *al-badal al-mubāyin* (Ġalāyīnī *Ġāmi’*: III, 180; cf. également Badī Ya‘qūb 2006: IV, 88b), ce que l’on peut traduire comme “le permutatif distinctif” et interpréter comme “le permutatif de rectification”, “de reprise” ou encore “d’autocorrection”, que ‘Abbās Ḥasan (1900-1979) nomme également *badal al-mubāyana* (Ḥasan 1966: III, 670).<sup>40</sup>

Ġalāyīnī comme plus tard Ḥasan et Badī Ya‘qūb subdivisent ce type en trois sortes: le *ba-*

<sup>37</sup> Sur ce double mouvement définitoire en intension puis en extension, voir également le fonctionnement du corroboratif (*tawkīd*) et Sartori 2021b.

<sup>38</sup> Ainsi appelé par Karl Heinrich Schier (17??-1849; cf. Schier 1849: 393).

<sup>39</sup> Remarquons que l’exemple de Ġalāyīnī concernant l’exemplification au nominatif n’est pas très bien choisi, les deux qui suivent, respectivement pour l’accusatif et le génitif étant meilleurs. De fait, dans la mesure où *mu‘allim*, participe actif du verbe II *‘allama* dont le sens est “transmettre un savoir”, signifie littéralement “qui transmet un savoir”, il est difficile de dire que le *‘ilm* “savoir” n’appartient pas à la définition en intension de *mu‘allim* “enseignant”. Les deux autres exemples de Ġalāyīnī sont de fait mieux choisis: *‘abbabtu Ḥalīdan šaġā‘ata-bu* “j’aime Ḥalīd, son courage” et *‘uġibtu bi-‘Alīyyin buḷqi-bi* “j’admire ‘Alī, son caractère”. Je remercie ici Pierre Larcher qui m’a suggéré cette précision (communication personnelle en date du 26/08/2022).

<sup>40</sup> Les termes *mubāyin* et *mubāyana* appartiennent à la racine B-Y-N et sont tous deux dérivés de la forme verbale augmentée III. Albert (Albin) Félix Ignace de Biberstein Kazimirski (1808-1887) enregistre deux sens à cette forme: “1. Se séparer des autres et les abandonner, 2. Intervenir” (Kazimirski 1860: 186b) et Hans Bodo Wehr (1905-1981) les significations suivantes: “to part, go away (from), to leave (s.o.); to differ, be different (from), be unlike s.th.; to contradict (s.th.), be contrary (to); to conflict, be at variance, be inconsistent (with s.th.)” (Wehr 1976: 106a).

*dal al-ġalaṭ* (permutation d'erreur), le *badal al-nisyān* (permutation d'oubli),<sup>41</sup> et le *badal al-ʾiḍrāb* (permutation de rétractation, dont une face est en fait une rétractation feinte et qu'il serait également possible de nommer permutation de "surenchère", semblable à la *correctio* latine).<sup>42</sup>

Notons d'emblée que d'un point de vue terminologique le découpage que Ġalāyīnī propose n'est pas le seul. Ainsi, pour Raḍī al-Dīn al-ʾAstarābādī (m.688/1289?), ce qui n'est chez Ġalāyīnī qu'une espèce du genre dit *al-badal al-mubāyin* est en fait un genre à part entière, le *badal al-ġalaṭ*,<sup>43</sup> et c'est sous celui-ci qu'il distingue, dans l'ordre énoncé ici, les types respectifs de *ġalaṭ ṣarīḥ muḥaqqaq* "[permutation] d'une véritable erreur", de *ġalaṭ nisyān* "[permutation] d'oubli" et enfin de *ġalaṭ budā*<sup>44</sup> "[permutation] de seconde pensée" (cf. ʾAstarābādī *ŠK(1)*: II, 403-404). De son côté, mais chez les arabisants cette fois, William Wright (1830-1889) réduit les sous-types du *badal al-ġalaṭ* à deux en subsumant *badal al-ʾiḍrāb* ("the permutative of retractation") avec *badal al-badaʾā*<sup>45</sup> ("the substitution of a new opinion, something one would like to substitute for

<sup>41</sup> Où l'on perçoit donc une typologie des lapsus, issue du fond grammatical arabe médiéval, semblable à ce que font des auteurs contemporains pour les langues européennes (cf. notamment Rossi & Peter-Defare 1998 ou Brancher 2016).

<sup>42</sup> Je délaisserai dans cet article le dernier sous-type auquel doit être réservée une étude à part entière pour l'arabe (cf. Sartori Permutation feinte).

<sup>43</sup> On appréciera ici la concision de la présentation de Raḍī al-Dīn al-ʾAstarābādī: "l'indice de la restriction à quatre des permutatifs tient au fait que le signifié du second [terme] ne manque pas d'être [l'équivalent] du signifié du premier [terme] ou non. Le premier [cas] est le permutatif du tout [pour le tout], quant au second [cas], soit le second [terme] y est une partie du premier ou non. Le premier [cas] est le permutatif de la partie [pour le tout], quant au second [cas], soit l'action attribuée au terme auquel est apposé le *badal* est incluse dans le second, c'est-à-dire lui étant lié d'une manière ou d'une autre, ou non. Le premier [cas] est le permutatif de "restriction" et le second le permutatif d'erreur" (*wa-dalīl ḥaṣr al-ʾabdāl fi al-ʾarbaʾa ʾanna-hu lā yaḥlū madlūl al-tānī min ʾan yakūna madlūl al-ʾawwal ʾaw lā wa-l-ʾawwal badal al-kull wa-l-tānī ʾimmā ʾan yakūna al-tānī fi-bi baʿd al-ʾawwal ʾaw lā wa-l-ʾawwal badal al-baʿd wa-l-tānī ʾimmā ʾan yakūna fi-bi al-fiʿl al-musnad ʾilā al-mubdal min-hu muṣtamīlan ʾalā al-tānī ʾayy mutaqaḍiyyan la-hu bi-waġḥ mā ʾaw lā wa-l-ʾawwal badal al-ʾiṣtimāl wa-l-tānī badal al-ġalaṭ*, ʾAstarābādī *ŠK(1)*: II, 403). Cette présentation est toutefois déjà présente chez Ibn al-Ḥāġib (m.646/1249) dans son *ʾĪdāḥ* (cf. Ibn al-Ḥāġib *ʾĪdāḥ*: I, 426).

<sup>44</sup> Ce terme apparaît ainsi vocalisé dans l'édition utilisée (cf. également ʾAstarābādī *ŠK(2)*: II, 386), mais pas ailleurs (cf. ʾAstarābādī *ŠK(3)*: I, 1081 qui donne la suite *bāʾ-dāl-hamza-ʾalif*, certainement une coquille pour *bāʾ-dāl-ʾalif-hamza* et ʾAstarābādī *ŠK(4)*: I, 340, l. 1 qui donne, lui, *bāʾ-dāl-ʾalif* surmonté d'une *hamza* et donc *badaʾ* ou *budāʾ*). Pierre Larcher (communication personnelle en date du 26/08/2022) confirme la lecture *budāʾ* à partir d'une autre édition, celle de ʾAbd al-ʿĀl Makram (III, 121) dont je ne dispose malheureusement pas, et confirme que l'édition d'Istanbul (1310), dont je ne dispose pas non plus, doit être à la base de (4). C'est sous la forme *bāʾ-dāl-ʾalif-hamza* que le terme apparaît chez Ibn Manẓūr (m.711/1311), il est vrai sans qu'il ne précise la vocalisation du mot, qui le définit comme "le fait de trouver juste quelque chose connu après coup [...]" et Farrāʾ a dit "*badā li badāʾun*" c'est-à-dire un autre avis m'est apparu" (*istiṣwāb šayʾ ʾulima baʿd ʾan lam yuʿlam [...] wa-qāla al-Farrāʾ ʾbadā li badāʾun ʾay ḡabara li raʾy ʾāḥar*, Ibn Manẓūr *Lisān*: II, 42). Le terme semble donc devoir être lu *badāʾ* ou *budāʾ*, et pour Ḥasan, il s'agit de *badāʾ*, ainsi qu'il le précise: "*bi-fatḥ al-bāʾ wa-l-dāl*" (Ḥasan 1966: 671, note 3).

<sup>45</sup> Wright y ajoute donc un *ʾalif*, de sorte qu'il l'écrit avec un *ʾalif madda*, et vocalise bien le *bāʾ* en *a*.

the original statement”) et en subsumant sous une seule catégorie *badal al-ğalaṭ wa-l-nisyān* (“the permutative of error and forgetfulness” (cf. Wright 1996 [1898]: II, 286).

Le premier sous-type peut être décrit comme un permutatif de *lapsus linguae*, ce que fait du reste expressément Edward Henry Palmer (1840-1882), lui qui, dans sa *Grammar of the Arabic Language*, le présente comme venant “to correct a *lapsus linguae*” (Palmer 1874: 276).<sup>46</sup> À ce titre et en tant que tel, il s’agit d’une véritable trace de prise en compte de l’oralité par la grammaire de l’arabe, souvent présentée comme une grammaire exclusivement de l’écrit: à l’écrit, on gomme, rature, efface et remplace l’erreur par le mot juste qui se substitue au premier dont il ne reste normalement pas trace, contrairement à l’oral où ce qui est dit l’est de manière irrémédiable.<sup>47</sup> Un exemple en français serait tel que *J’ai vu l’infirmier, l’infirmier* dont un équivalent arabe, pour un semblable exemple de paronymie, pourrait être *ra’aytu al-mu’allil al-mu’allim* (“j’ai vu le raisonneur, l’enseignant”).<sup>48</sup> L’exemple qu’en donne Ġalāyīnī est le suivant:

<sup>46</sup> Il est, à ma connaissance, le seul parmi les grammairiens arabisants anciens à le reconnaître ainsi de manière explicite. Wehr n’enregistre quant à lui que le *lapsus calami* sous *sabqat al-qalam* “slip of the pen, lapsus calami” (cf. Wehr 1994: 459b). Plus récemment, Amund Bjørnsnøs identifie bien le *badal al-ğalaṭ* aux “slips of the tongue”, et donc aux lapsus (cf. Bjørnsnøs 2011: 488) et, avant lui, Salvador Peña Martín et Miguel Vega Martín font de même: “Los sabios musulmanes de la palabra distinguen, por un lado, entre *laḥn*, barbarismo y solecismo, y, por otro, *ğalaṭ*, equivocación o lapsus. Los *naḥwiyyūn* o gramáticos, en general, han tenido en cuenta el lapsus lingüístico al aislar entre los apositivos concordados (*tawābiʿ*) una clase especial, a la que llaman *badal al-ğalaṭ*, esto es, permutativo por equivocación” (“Les spécialistes musulmans du discours distinguent, d’une part, *laḥn*, barbarie et solécisme, et, d’autre part, *ğalaṭ*, malentendu ou lapsus. Les *naḥwiyyūn* ou grammairiens, en général, ont tenu compte du lapsus linguistique en isolant parmi les appositifs concordants (*tawābiʿ*) une classe spéciale, qu’ils appellent *badal al-ğalaṭ*, c’est-à-dire permutation par erreur”, Peña Martín & Vega Martín 2004: 491).

<sup>47</sup> Ġalāyīnī précise toutefois que les personnes éloquentes ne peuvent en être victimes: “Le permutatif de rectification dans ses différentes sortes n’apparaît pas dans le discours des personnes éloquentes, et celui parmi eux, s’il devait lui arriver d’en faire l’expérience, ferait apparaître entre le permutatif et l’élément avec lequel il permute le mot *bal* (“[mais] plutôt, voire”) en guise d’indice de son erreur, de son oubli ou de sa rétractation” (*wa-l-badal al-mubāyin bi-ʾaqsāmi-bi lā yaqaʿu fi kalām al-bulağāʿ, wa-l-badiʿ ʾin waqaʿa fi šayʾ min-hu ʾatā bayn al-badal wa-l-mubdal min-hu bi-kalimat “bal” dalālatan ʾalā ġalaṭi-bi ʾaw nisyāni-bi ʾaw ʾidrābi-bi, Ġalāyīnī Ġāmiʿ: III, 180*). Cette remarque s’origine au moins chez Raḍī al-Dīn al-ʿAstarābādī: “ni la faute pure ni la permutation d’erreur ne se produisent [que ce soit] dans le discours des personnes éloquentes [ou dans] de ce qui procède de la réflexion et de l’esprit. Cela ne se trouve dès lors pas dans la poésie, et si cela se produit dans le discours, on est alors en droit de se rétracter du premier, fautif, au moyen de *bal* (“[mais] plutôt”)” (*wa-lā yağīʿu al-ğalaṭ al-šarf wa-lā badal al-nisyān fi kalām al-fuṣṣaḥāʿ wa-lā yaṣḍuru ʿan rawiyya wa-faṭāna fa-lā yakūnu fi šir ʾaṣlan wa-ʾin waqaʿa fi kalām fa-ḥaqqu-hu al-ʾidrāb ʿan al-ʾawwal al-mağlūṭ fi-bi bi-bal, cf. ʿAstarābādī ŠK(1): II, 404; ʿAstarābādī ŠK(2): II, 386; ʿAstarābādī ŠK(3): I, 1082; ʿAstarābādī ŠK(4): I, 340, l. 6-7*).

<sup>48</sup> Il s’agit là de ce que l’on entend couramment par lapsus (et notamment *lapsus linguae*), cette forme paradigmatique ayant pour caractéristique que l’expression corrigée et l’expression correctrice sont paronymes, la paronymie expliquant pour partie (au moins) le lapsus. Le lapsus (même *linguae*) ne se résume pour autant pas à cela et la paronymie n’est alors que le cas le plus emblématique du lapsus, mais il peut également s’agir de “j’ai vu l’enfant, la moto dans la rue” ainsi que le montrent certains exemples cités par Fenoglio, comme celui-ci: “C’est

(1) *ġāʾa al-muʿallim al-tilmīd* (Ġalāyīnī *Ġāmiʿ*: III, 180)

L'enseignant, l'élève [plutôt] est venu

Le deuxième sous-type revient à se tromper non pas du fait d'une langue qui fourche, mais en raison d'un oubli. À ce titre, il correspond au *lapsus memoriae* dont la reconnaissance semble devoir attendre le XVII<sup>e</sup> siècle dans nos traditions européennes. Ġalāyīnī résume la différence à faire entre les deux de la sorte: “le permutatif d'erreur a à voir avec la langue, celui d'oubli avec l'âme” (*fā-badal al-ġalaṭ yataʿallaqu bi-l-lisān wa-badal al-nisyān yataʿallaqu bi-l-ġanān*, Ġalāyīnī *Ġāmiʿ*: III, 180). Ici, on pense dire vrai, mais on se souvient en le disant qu'il s'agissait d'autre chose, oublié sur le moment. Voici l'exemple qu'en donne Ġalāyīnī:

(2) *sāfara ʿAlī ʾilā Dimašq Baʿalbakk* (Ġalāyīnī *Ġāmiʿ*: III, 180)

ʿAlī est parti à Damas, Baalbek [plutôt]

Enfin, si j'emploie ici le terme de “rectification”, c'est dans la mesure où figure explicitement le fait qu'il s'agit pour le locuteur dont la langue a fourché de rectifier (*yatadārak*) rapidement son erreur:

Le permutatif de l'erreur (*badal al-ġalaṭ*) [i.e. l'apposition au *lapsus linguae*] est celui des cas de figures où est mentionné le terme auquel le *badal* est apposé (*mudal min-hu*) du fait d'une erreur de langue (*ġalaṭ lisānī*) [i.e. *lapsus linguae*] et où vient après lui le permutatif (*badal*) pour corriger l'erreur. Et cela, c'est lorsque la langue, involontairement, se précipite<sup>49</sup> [i.e. fourche] à prononcer l'élément auquel on appose (*al-matbūʿ*) puis que cette erreur et faute est rapidement révélée au locuteur qui mentionne alors le permutatif pour rectifier par lui la faute de langue et la corriger. (*badal al-ġalaṭ wa-huwa alladī yudkaru fī-bi al-mubdal min-hu ġalaṭan lisāniyyan wa-yaġīʿu al-badal baʿda-hu li-taṣṭiḥ al-ġalaṭ wa-dālika bi-ʿan yaġriya al-lisān bi-l-matbūʿ min ġayr qaṣd tumma yankašifu hādā al-ġalaṭ wa-l-ḥaṭāʾ li-l-mutakallim sarīʿan fa-yadkuru al-badal li-yatadāraka bi-bi al-ḥaṭāʾ al-lisānī wa-yuṣaḥḥiha-hu*, Ḥasan 1966: III, 670-671)

Il se trouve par ailleurs qu'en arabe classique et à l'écrit, la marque explicite du lapsus est

---

embêtant de lire, mais comme c'est très compliqué et c'est pas très présent dans ma voiture dans ma mémoire” (cf. <http://www.item.ens.fr/articles-en-ligne/lautonymie-dans-les-rectifications-de-lapsus/>, consulté le 26/08/2022), exemples semblables à (1).

<sup>49</sup> Wehr enregistre l'expression *ʾaġrā ʾalsinata-hum bi-* avec le sens suivant: “he brought them to the expression of..., caused them to voice or utter s.th.” (Wehr 1994: 145b) que ne donne ni Kazimirski ni Daniel Reig (1929-2007); cf. Kazimirski 1860: I, 2584b et Reig 1997: art. 975.Ġ-R-Ā).



en fait le *bal* dit *al-tadāruk*,<sup>50</sup> où celui qui parle “se reprend” (d’une erreur). En voici un exemple: *ġā’a-nī Zaydun bal ‘Amrun* (“Est venu chez moi Zayd, que dis-je?/plutôt ‘Amr”). Du reste Ḥasan indique ceci très clairement, lui qui précise que le mieux pour éviter toute confusion ou quiproquo (*lubs*) est encore d’employer *bal* pour signaler la rectification:<sup>51</sup>

On a vu que les trois types de permutatif *mubāyin* [de rectification] avaient besoin d’un contexte qui éclaircisse et empêche le quiproquo. Mieux que ces trois types est de faire précéder devant chacun d’entre eux – de manière immédiate – la particule de coordination *bal* (“mais”) qui sert à la rétractation. (*sabaqa ‘anna ‘anwā‘ al-badal al-mubāyin al-talāṭa taḥtāḡu ‘ilā qarīna tūḍiḡu wa-tamna‘u al-lubs. wa-‘aḥsan min-bā ‘an yataqaddama ‘alā kull naw‘ - mubāšaratan - ḥarf al-‘atf “bal” al-muḥid li-l-‘iḍrāb*, Ḥasan 1966: III, 673)

On l’a vu, un auteur postclassique<sup>52</sup> du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle comme ‘Astarābādī aborde explicitement le phénomène de l’erreur (*ġalaṭ* pour lui) de même que sa rectification, ce qu’il est tout à fait possible d’interpréter comme une reconnaissance implicite du lapsus. Qu’en est-il plus tôt dans cette tradition grammaticale?

#### 4. La grammaire arabe médiévale classique

Sans faire l’histoire complète, notamment terminologique, des permutations en jeu ici, je partirai naturellement du premier d’entre les grammairiens, Sībawayhi, ce qui nous place au II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle. Comme souvent dans son *Kitāb*, les données sont éparées: aucun chapitre n’est consacré en tant que tel aux appositifs (*tawābi‘*)<sup>53</sup> et par suite aucun au permutatif (*badal*).<sup>54</sup> Si la terminologie que nous avons vue n’est en partie pas présente dans cet ouvrage,<sup>55</sup> il est toutefois possible de trouver un passage où les trois sous-types de ce que Ġalāyīnī nomme *badal al-mubāyin* semblent être abordés ensemble. À partir de l’exemple suivant, *marartu bi-raḡūlin ḥimārin* “je

<sup>50</sup> L’arabe est une langue à deux “mais” où *bal* est une particule de rectification réfutative distincte de *lākin(na)* qui est, elle, une particule de rectification argumentative (et préventive), cette opposition recoupant celle de l’allemand avec respectivement *sondern* et *aber* et celle de l’espagnol avec *sino* et *pero*. Pour l’arabe, Larcher signale explicitement la fonction de *tadāruk* (le fait de se reprendre) de *bal* et, surtout, articule entre elles les différentes fonctions de *bal*. Sur cette question, cf. Larcher 1991, Larcher 1992, Larcher 2009 et Larcher 2017: 255-267.

<sup>51</sup> Il n’est pas le premier à le dire, cf. *supra* note 47.

<sup>52</sup> C’est-à-dire appartenant à une période postérieure à la seconde moitié du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle.

<sup>53</sup> Cf. *supra* la remarque en note 7.

<sup>54</sup> Dont le traitement se répartit donc sur plusieurs chapitres (cf. Owens 1990: 70-72).

<sup>55</sup> Notamment pas *ištimāl* (cf. Troupeau 1976: 120).

suis passé près d'un homme, un âne”, Sībawayhi entrevoit deux cas, soit qu'il s'agisse de quelque chose d'absurde (*muḥāl*), soit au contraire de quelque chose de recevable (*ḥasan*), le premier cas signifiant que le locuteur veut dire que “l'homme est un âne” (*fa-'an ta'niya 'anna al-rağul ḥimār*). Concernant le second cas, voici ce que dit Sībawayhi:

Quant à celui qui est bon, c'est que tu dises *marartu bi-rağulin* (“je suis passé près d'un homme”) puis que tu substitues *al-ḥimār* (“l'âne”) à *al-rağul* (“l'homme”) et que tu dises *ḥimār* (“un âne”), soit que tu te sois trompé ou que tu aies oublié, et que tu te sois alors repris, soit qu'il t'apparaisse [nécessaire] de te rétracter de ton passage près de l'homme et que tu le remplaces par ton passage près de l'âne après que tu aies voulu autre chose que cela. (*wa-'ammā alladī yaḥsunu fa-buwa 'an taqūla “marartu bi-rağulin” tumma tubdila “al-ḥimār” makān “al-rağul” fa-taqūla “ḥimār” 'immā 'an takūna ḡaliṭta 'aw nasīta fa-istadrakta wa-'immā 'an tabduwa la-ka 'an tuḍriba 'an murūri-ka bi-l-rağul wa-tağ'ala makāna-bu murūra-ka bi-l-ḥimār ba'd mā kunta 'aradta ḡayr dālīka*, Sībawayhi *Kitāb*: I, 439)

On pourrait ici penser que l'on retrouve dans ce même passage les trois sous-types d'erreur (*ḡaliṭta*), d'oubli (*nasīta*) et de rétractation (*tuḍriba*)<sup>56</sup> tels qu'on les voit employés plus tard par Ḡalāyīnī notamment. Toutefois, une lecture attentive indique autre chose : Sībawayhi reconnaît bien trois sous-types, mais l'utilisation qu'il fait de *tuḍriba* est ici générale, ce terme n'étant pas alors encore utilisé (comme il le sera plus tard avec *'iḍrāb*) comme troisième sous-type de la catégorie ici en jeu. Le troisième-sous type se repère en fait via le verbe *tabduwa*, subjonctif du verbe *badā yabdū* dont sera tiré plus tard le terme *badā'*, grammatisé<sup>57</sup> notamment chez 'Astarābādī pour indiquer la rétractation, et plus précisément chez lui la rétraction semblable à la *correctio* latine.<sup>58</sup>

Quoi qu'il en soit, une fois cela gravé dans le marbre,<sup>59</sup> il devenait naturel de retrouver peu ou prou ces catégories dans la grammaire arabe postérieure. Dans un chapitre intitulé *wa-naqūlu fi masā'il ṭiwāl yumtaḥanu bi-bā al-muta'allimūn* (“nous disons à propos de longues questions par lesquelles les gens instruits sont testés”), Mubarrad (m.285/898 ou 286/899) est le premier à pré-

<sup>56</sup> Ailleurs dans le *Kitāb*, on trouve soit ensemble l'erreur et l'oubli (cf. Sībawayhi *Kitāb*: I, 434; II, 340; III, 87, 502) soit l'erreur et la rétractation (cf. Sībawayhi *Kitāb*: II, 16).

<sup>57</sup> C'est ici un exemple de *taḍmīn*, c'est-à-dire d'incorporation à un mot du sens de toute la locution (cf. Larcher 2008b: 136), c'est-à-dire ici de l'interprétation de Farrā' (cf. *supra* note 44).

<sup>58</sup> Cf. *infra* section 6. Pour l'apparition du troisième sous-type, cf. Sartori Permutation feinte.

<sup>59</sup> Ainsi, comme l'écrit Henri Fleisch (1904-1985): “Sībawayhi, élevé sur le pavois par al-Mubarrad, obtint une autorité immense: il devint le *Maître* sans plus. En principe, tout devait se trouver dans le *Kitāb*, que l'on vint à appeler: *Qur'ān an-naḥw* ‘le Coran de la grammaire’; sa manière de voir, ses opinions devaient être les seules exactes. On en vint aussi à conclure non seulement de ses dires, mais de ses silences (comme pour le Prophète des Arabes): ainsi, ce que l'on ne trouvait pas dans le *Kitāb* était d'avance écarté comme dénué d'autorité” (Fleisch 1961: I, 34).

senter la terminologie qui allait s'imposer, à savoir *badal al-ğalaṭ*. Voici ce qu'il dit du quatrième type (et troisième pour lui):

Le *badal* possède une troisième autre fonction, et c'est celui que l'on nomme *badal al-ğalaṭ* ("permutatif d'erreur"), et cela, c'est [lorsque] tu dis *marartu bi-rağulin ħimārin* ("je suis passé près d'un homme, un âne"). Il a voulu dire *marartu bi-ħimārin* ("je suis passé près d'un âne") et alors s'est soit trompé en disant *marartu bi-rağulin* ("je suis passé près d'un homme") et s'est alors repris en plaçant ce qui devait l'être et qu'il voulait dire, soit c'est comme s'il avait oublié et qu'il se soit souvenu. Ce *badal* n'a aucun équivalent dans le Coran ou la poésie, mais lorsqu'il se produit dans le discours, par erreur ou oubli, c'est ainsi qu'est son analyse. (*wa-li-l-badal mawḍi' 'āḥar wa-huwa alladī yuqālu la-hu badal al-ğalaṭ wa-dālīka qawlu-ka "marartu bi-rağulin ħimārin" 'arāda 'an yaqūla "marartu bi-ħimārin" fa-'immā 'an yakūna ġaliṭa fi qawli-bi "marartu bi-rağulin" fa-tadāraka fa-waḍa'a alladī ġā'a bi-bi wa-huwa yurīdu-hu fi mawḍi'i-bi 'aw yakūna ka-'anna-hu nasiya fa-dakara fa-bādā al-badal lā yakūnu miṭlu-hu fi qur'ān wa-lā šī'r wa-lākin 'idā waqa'a miṭlu-hu fi al-kalām ġalaṭan 'aw nisyanan fa-bākaḍā 'i'rābu-hu*, (Mubarrad *Muqtaḍab*: I, 68)

De cela on apprend au moins deux choses: la première c'est qu'on nomme (*alladī yuqālu la-hu*) ce type de *badal* le *badal al-ğalaṭ*, ce que Mubarrad n'est donc peut-être pas le premier à faire nonobstant le fait que cette expression ne se trouve pas chez Sibawayhi;<sup>60</sup> la seconde c'est que pour cet auteur, il n'y a que deux sous-types à distinguer, celui d'erreur ou celui d'oubli, mais pas encore celui, comme nous l'avons déjà rencontré, qui serait de rétractation.<sup>61</sup>

À partir donc de Mubarrad au moins, le dernier type de *badal* est bien nommé *badal al-ğalaṭ*, où ce qu'il faut comprendre est bien le fait, pour le locuteur, qu'il s'agisse d'une erreur ou d'un oubli, de rectifier un *lapsus linguae* ou un *lapsus memoriae*, montrant ainsi la non-surdité de la prime grammaire arabe pour ces phénomènes. Qu'en est-il désormais, et éventuellement plus tôt dans l'histoire s'il y a des précédents, d'autres traditions grammaticales?

## 5. Les autres traditions grammaticales: mutisme et/ou surdité

---

<sup>60</sup> La seule mention qu'on y trouve est que la substitution "intervient soit du fait de l'oubli soit du fait de l'erreur" (*yağī'u 'alā al-nisyan 'aw 'alā al-ğalaṭ*, Sibawayhi *Kitāb*: I, 434, cf. également II, 341; III, 87, 502), mais pas l'expression exacte de *badal al-ğalaṭ*.

<sup>61</sup> Une troisième chose est que la principale préoccupation des grammairiens est de trouver la déclinaison correcte pour ce type d'erreurs, mais ne s'agissant que de flexion, qui n'est jamais écrite (à part pour le Coran et la poésie) et que rarement réalisée à l'oral, ce troisième enseignement reste marginal pour notre propos.

On a déjà noté que la reconnaissance du lapsus dans nos traditions européennes, à la fois d'un point de vue lexicologique mais également comme objet *linguistique*, était récente (cf. *supra* section 2). Voyons tout de même s'il n'y en aurait pas trace dans d'autres traditions grammaticales.

### 5.1. Le sémitique oriental: l'akkadien

L'akkadien apparaît au <sup>xxv</sup> siècle avant J.-C. et est considérée pour cela comme le plus vieux représentant des langues sémitiques dont il illustre la branche orientale.<sup>62</sup> Concernant notre objet, rien n'est visiblement présent, du moins rien n'est relevé qui illustrerait ce cas d'apposition de rectification, même si nous ne disposons pas, il est vrai, de traités grammaticaux, mais juste de grammaires orientalistes de cette langue, qu'il s'agisse de *Akkadian Grammar* d'Arthur Ungnad (1879-1947) ou de celle plus récente de John Huehnergard (cf. Ungnad 1906: 111-112, et Huehnergard 2011: 91-92).

### 5.2. Le sémitique occidental: syriaque, araméen, hébreu

Concernant le syriaque, là non plus rien n'est repérable si l'on consulte Rubens Duval (1839-1911) et son *Traité de grammaire syriaque* (Duval 1881: 345-346).<sup>63</sup>

Pour l'araméen biblique, et sans grande surprise, compte tenu du statut de la langue-objet en jeu, visiblement rien non plus n'est visible, du moins dans *A Short Grammar of Biblical Aramaic* d'Alger F. Johns (cf. Johns 1972).

Pour les mêmes raisons, Paul Joüon (1871-1940) ne semble pas aborder ceci et rien ne semble repérable dans sa *Grammaire de l'hébreu biblique* (cf. Joüon 1947: 396-400) à moins que “*montagnes (qui sont des) cônes*” (p. 397), ne soit à interpréter comme “montage, [plutôt] cônes” et ne soit alors un exemple d'apposition de rectification, mais auquel cas la reconnaissance de ce type particulier d'apposition n'est pas explicitement faite.

---

<sup>62</sup> Sur les subdivisions des langues sémitiques, multiples et sans cesse affinées, cf. Hetzron 1974, Rubin 2008 et Rubin 2017 de même que Huehnergard 2017.

<sup>63</sup> Il en va de même des ouvrages grammaticaux consacrés au syriaque par Louis Costaz (1903-1964), Takamitsu Muraoka et Wheeler M. Thackston (cf. Costaz 1992: 191; Muraoka 2005: 95-96; Thackston 1999).

### 5.3. L'indo-européen oriental

Rien non plus n'est repérable dans la *Sanskrit-Grammatik mit sprachvergleichenden Erläuterungen* de Manfred Mayrhofer (1926-2011) où le terme apposition, entre autres, n'est pas présent (cf. Mayrhofer 1978), non plus que chez Walter Harding Maurer (1921-2007; cf. Maurer 2004). Le terme "apposition" est par contre bien présent dans une autre grammaire, plus ancienne, celle de William Dwight Whitney (1827-1894), mais rien de similaire à ce que présente l'arabe n'est toutefois repérable (cf. Whitney 1924: 495 § 1280d). Cela est confirmé tant par Sylvain Brocquet, auteur d'une *Grammaire élémentaire et pratique du sanskrit classique*<sup>64</sup> que par Émilie Aussant qui dit n'avoir "jamais rencontré d'analyse (ni même de mention) d'apposition rectificative au sein de la tradition grammaticale sanskrite. Les références secondaires [consultées] confirment que ce phénomène langagier n'a vraisemblablement pas été traité par ces spécialistes".<sup>65</sup>

Concernant désormais la tradition persane, là encore rien dans la *Grammaire du vieux perse* d'Antoine Meillet (1866-1936) ne permet de repérer l'objet de notre attention (cf. Meillet 1915:195-196). La tradition persane étant tardive, elle ne peut jouer le rôle d'un prédécesseur, ce que confirme bien Homa Lessan Pezechki.<sup>66</sup>

### 5.4. L'indo-européen occidental

Jean Lallot indique ne pas en trouver trace chez les grammairiens grecs qu'il côtoie.<sup>67</sup> Selon lui, serait candidat à correspondre au latin *lapsus* le grec *σφάλμα* (*sfálma*). Or, me dit-il, autant qu'il puisse voir, *σφάλλω* (*sfállō*, "j'ai tort") et *σφάλμα* sont étrangers au vocabulaire technique grammatical, aussi bien en grec moderne qu'en grec ancien. Il m'indique également l'absence de trace de *σφάλμα γλώσσας / καλάμου* (*sfálma glóssas / kaláμου*, "erreur de langue, de calame") en grec moderne, même si le dictionnaire de Triantafyllidis<sup>68</sup> (Salonique 1999), s.v. *σφάλμα* donne les exemples: *γραμματικά / συντακτικά / τυπογραφικά / λογιστικά σφάλματα* (*grammatiká /*

---

<sup>64</sup> Communication personnelle en date du 30/05/2022.

<sup>65</sup> Communication personnelle en date du 12/06/2022.

<sup>66</sup> Communication personnelle en date du 13/06/2022.

<sup>67</sup> Communication personnelle en date du 29/05/2022.

<sup>68</sup> Du nom de Manolis Triantafyllidis (1883-1959), l'un des représentants les plus saillants en faveur de l'utilisation du démotique dans l'éducation en Grèce.

*syntaktiká / typografiká / logistiká sfálmata*, “erreurs grammaticales / syntaxiques / typographiques / comptables”). Il conclut en m’indiquant que si l’on est bien dans le domaine de la faute linguistique, ni la langue ni le calame ne sont là. En témoigne effectivement l’absence de trace en grec classique, du moins dans *De la construction* d’Apollonius Dyscole (I<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle)<sup>69</sup> (cf. Apollonius Dyscole *De la construction*: II, 375 [erreur] et 378 [faute]). De même, toujours dans le même ouvrage, rien de similaire à ce qui a été vu pour l’arabe ne se trouve sous *epitagmatikós* “aposition” (cf. Apollonius Dyscole *De la construction*: I, 129 [Livre I § 104]; I, 172-174 [Livre II § 86]; I, 173-175 [Livre II § 88 et 91]; I, 196 [Livre II § 143]; I, 207 [Livre 3 § 2]).

Concernant désormais la tradition grammaticale latine, Marc Baratin me répond très clairement ceci:<sup>70</sup> “Je vais cependant vous décevoir: le lapsus n’est pas répertorié dans les textes grammaticaux de l’Antiquité classique”. La consultation de la *Grammaire* de Priscien<sup>71</sup> en ses livres XVII et XVIII (cf. Priscien *Syntaxe 1* et Priscien *Syntaxe 2*) n’apporte en effet pas d’éclairage sur la notion particulière que nous recherchons. Certes, la notion générale d’aposition y est bien abordée, notamment en XVIII, 6-7:

Il arrive néanmoins que ce type de construction des cas (c’est-à-dire la construction du nominatif avec des obliques) soit énoncé avec ellipse du verbe «être» ou de son participe, comme *filius Pelei Achilles multos interfecit Troianos* [Achille, le fils de Pélée, a tué de nombreux Troyens]: on sous-entend en effet le participe du verbe «être», *ens*, qui n’est pas usité en latin de nos jours [...] On peut en faire tout autant à tous les cas. (Priscien *Syntaxe 2*: 85).

Mais ce traitement ne se fait jamais en rapport avec une éventuelle faute non-intentionnelle du locuteur, la faute commise étant grammaticale et syntaxique: *iutium* (cf. Priscien *Syntaxe 1*: 106-107 [126.15<sup>72</sup>], note 74);<sup>73</sup> de construction (au sens du juste enchaînement): *soloecismus* (cf. Priscien *Syntaxe 1*: 72 [111.15]<sup>74</sup> et 202 [167.21]); ou plus générale: *peccare* “commettre une

<sup>69</sup> Grammairien grec né et mort à Alexandrie actif sous les règnes des empereurs romains Hadrien (76-138) et Antonin (86-161). Son influence sur la linguistique fut grande. Il fut étudié dans tout le monde antique et l’œuvre de Priscien (cf. *infra* note 71) est largement fondée sur les travaux d’Apollonius (cf. Baratin 1979: 33b).

<sup>70</sup> Communication personnelle en date du 29/05/2022.

<sup>71</sup> Il s’agit de Priscien de Césarée (*Priscianus Caesariensis*) né à Césarée de Maurétanie, aujourd’hui Cherchell (*šaršāl* en arabe) en Algérie, vers 470, alors sous domination vandale. Il vécut donc aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

<sup>72</sup> Et non 126.14 comme indiqué en index (cf. Priscien *Syntaxe 1*: 339). Ces chiffres correspondent à la pagination et linéation de l’édition de Priscien établie par Martin Herz (1818-1895) dans la série *Grammatici Latini* (Hertz 1855, Hertz & Keil 1859).

<sup>73</sup> Cette “faute” est par ailleurs distincte chez Priscien de la “faute excusable” des auteurs, qu’il nomme *usurpatio* “liberté” ou *licentia* “licence” (Priscien *Syntaxe 1*: 107-109, note 74).

<sup>74</sup> Et non 111.14 (cf. Priscien *Syntaxe 1*: 338).

faute” (cf. Priscien *Syntaxe I*: 82 [116.3]). Chez les grammairiens latins, la “faute” n’est donc visiblement jamais abordée sous le prisme du lapsus, mais plutôt sous celui du barbarisme et du solécisme, ainsi qu’il est également possible de le voir à travers *La naissance de la syntaxe à Rome* (cf. Baratin 1989: 257-322 et 429-457).<sup>75</sup>

Rien ne semble donc repérable dans les différentes traditions grammaticales entrevues,<sup>76</sup> et notamment pas celles des langues indo-européennes occidentales que sont le grec et le latin. On doit par ailleurs à la vérité de rappeler qu’il faut attendre le xvi<sup>e</sup> siècle pour assister à la reconnaissance par la grammaire de l’apposition et voir la sortie de cette dernière du seul champ de la rhétorique (cf. Neveu 1998: 20-22).<sup>77</sup> De fait, l’apposition est reconnue à date plus ancienne ailleurs qu’en grammaire puisque “L’existence de la notion est, en effet, attestée dès la rhétorique latine, et même, semble-t-il, avant Priscien”. (Neveu 1998: 20). Que peut-on dès lors voir dans le domaine de la rhétorique?

## 6. Rhétorique

Il se trouve qu’en rapport avec notre objet seule la figure de la *correctio* latine fait office de meilleure candidate, mais elle ne l’est alors que très imparfaitement puisqu’elle ne recouvre, et en encore que partiellement, que le troisième sous-type entrevu par la tradition grammaticale arabe: l’apposition de rétractation feinte.<sup>78</sup> De fait, il ne s’agit pas à proprement parler de lapsus, mais plutôt de fiction de lapsus où le locuteur feint de ne pas avoir employé le mot juste et se corrige pour en proposer un autre, dans l’optique, bien souvent, de renforcer le propos. En voici un exemple que j’emprunte à <sup>3</sup>Astarābādī: *Hind nağm badr šams* (“Hind est une étoile, [non!] une pleine lune, [que dis-je?!] un soleil” (<sup>3</sup>Astarābādī *ŠK(1)*: II, 403). Cela semble correspondre, dans la rhétorique classique, à la figure de la “correction” (*correctio*, *διόρθωσις*, *dióρθōsis*) pour quoi je

---

<sup>75</sup> Toujours au sujet du latin, Huguette Fugier, étudiant par le menu les appositions latines des historiens de la génération césarienne non pas d’un point de vue du discours, et donc au niveau stylistique, mais bien “en langue” (Fugier 1973: 98), n’identifie jamais une apposition qui serait de rectification d’un lapsus. Il est vrai que le corpus étant écrit, l’éventuelle erreur aura été, une fois de plus, corrigée sans laisser de trace.

<sup>76</sup> Rien de probant n’a non plus été trouvé concernant le japonais (cf. Kaiser *et al.* 2013: 7-8; Hasegawa 2018), ce que confirme notre collègue Christine Lamarre à la fois pour les traditions grammaticales chinoise et japonaise (communication personnelle en date du 29/06/2022).

<sup>77</sup> Ce que confirment tant Lallot que Baratin (communications personnelles en date du 29/05/2022). Cf. *supra* note 2 pour les prémices de l’apparition de la notion dans les figures de construction au xiii<sup>e</sup> siècle.

<sup>78</sup> Cf. Sartori Permutation feinte.

renvoie au *Historisches Wörterbuch der Rhetorik* (cf. Kalivoda *et al.* 1994: II, col. 394-395) à qui j'emprunte l'exemple suivant tiré du roman *Yvain ou le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes (1130?-entre 1180 et 1190): “[...] le traïtor, / Qui m’a ocis mon buen seignor? / Buen? Voire le meillor des buens!” (Kalivoda *et al.* 1994: II, col. 395). Pierre “Émile” Fontanier (1765-1844) en parle de fait comme d’une “figure par laquelle on rétracte en quelque sorte ce qu’on vient de dire à dessein, pour y substituer quelque chose de plus fort, de plus tranchant, ou de plus convenable” (Fontanier 1968: 366).<sup>79</sup> Pour cette raison, cette figure ne coïncide pas avec notre objet qui est celui de la reconnaissance grammaticale du lapsus et de la catégorisation grammaticale de la correction qui lui est apportée.

## 7. Linguistique et grammaire contemporaines

Plus haut (cf. *supra* section 2), nous avons vu que la reconnaissance linguistique du lapsus était à la fois récente et restreinte à des considérations (psycho)linguistiques, dont de définition, mais sans que la question de la catégorisation fonctionnelle de sa correction au sein de la grammaire n’y soit abordée. D’un autre côté, certaines études peuvent aborder l’oralité sans pour autant traiter expressément de “lapsus”, d’“erreur”, etc., ces termes n’y figurant pas. Parmi elles, certaines n’abordent alors pas la question de la caractérisation de la correction/autocorrection (cf. Tannen 1987). D’autres par contre s’en rapprochent et c’est notablement le cas de quelques études qui, abordant ce qu’elles nomment l’“auto-réparation” (au sens de l’autocorrection), identifient grammaticalement ce phénomène d’auto-réparation à une “coordination” (cf. Levelt 1983<sup>80</sup>, De Smedt & Kempen 1987 et Blanche-Benveniste 1987). Cette dernière étude indique tout de même que l’auto-réparation, la coordination et l’apposition présentent une même structure (cf. Blanche-Benveniste 1987: 128).<sup>81</sup> Ce faisant, si elles n’identifient pas *stricto sensu*

---

<sup>79</sup> J’adresse ici tous mes remerciements au Professeur Laurent Pernot de l’Institut de Grec et membre senior de l’Institut Universitaire de France qui m’a indiqué ces références et m’a aiguillé vers la *correctio* (communication personnelle en date du 06/06/2022). Sur cette figure vers laquelle m’a également renvoyé la Professeure Pascale Fleury à qui j’adresse mes plus vifs remerciements et qui m’a elle aussi précisé qu’il s’agit alors de remplacer une formulation volontaire et non involontaire (communication personnelle en date du 04/07/2022), cf. également le *Handbuch der literarischen Rhetorik. Eine Grundlegung der Literaturwissenschaft* de Heinrich Lausberg (1912-1992) dans sa version traduite en anglais (Lausberg 1960: 346-349, §784-786).

<sup>80</sup> Qui est une étude de psycholinguistique.

<sup>81</sup> La différence entre ces deux dernières tenant respectivement à la non co-référentialité des termes coordonnés et à la co-référentialité des termes apposés: “je voudrais des griottes, des cerises de Montmorency” est une coordination si “griottes” et “cerises de Montmorency” ne réfèrent pas à la même chose, une apposition dans le cas contraire.



l'auto-réparation à une apposition mais plus à une coordination,<sup>82</sup> ces études la catégorisent toutefois grammaticalement.<sup>83</sup> D'autres, abordant également l'"auto-réparation", indiquent au contraire "que l'on ne peut réduire l'auto-réparation à la coordination [, et soutiennent] que la régularité des énoncés [vus] est effectivement de nature syntaxique sans que l'on puisse pour autant la rapporter à une structure définie dans le répertoire syntaxique du français" (Fornel & Marandin 1996: 10, 15-40).<sup>84</sup> Plus tard, il semble qu'on se rapproche de la catégorisation telle qu'entrevue par la tradition grammaticale arabe, mais sans toutefois y parvenir totalement. Un premier article aborde expressément la question de l'autocorrection en lien avec les appositions, mais cela reste très incident sans que la question du lapsus ne soit même entrevue (cf. Rioul 1983: 26). C'est également le cas avec une étude consacrée à l'apposition dans la langue parlée. Ses autrices y abordent l'apposition dite "à désignations multiples" qui recouvre les concepts de "retouches", de "commentaires métalinguistiques" et de "corrections" (Blanche-Benveniste & Caddeo 2000: 60). Toutefois, l'autocorrection ou la correction d'un lapsus n'y sont pas considérées (Blanche-Benveniste & Caddeo 2000: 60-65). Une étude se détache tout de même en ce sens qu'elle fait le lien entre le phénomène d'autocorrection et la catégorisation en apposition: "The second subtype of revision corresponds to 'self-correction' in Meyer (1992) [i.e. Charles F. Meyer]. In appositions of this type the second appositive corrects a mistake made in the first appositive" (Nevanlinna & Pahta 1997: 385). Toutefois, l'autocorrection dont il est question ne s'applique pas à un lapsus.<sup>85</sup>

Au plan grammatical cette fois, nous avons également vu plus haut (cf. *supra* section 2), que rien de comparable à ce qu'exhibe la grammaire arabe n'est repérable dans la *Grammaire mé-*

---

Fornel & Marandin 1996: 25-26 critiquent cette vue.

<sup>82</sup> En arabe, la coordination (*'atf nasaq*) appartient à la catégorie des appositifs (*tawābi'*) même s'il convient de l'en extraire dans la mesure où, contrairement aux autres appositions, il ne s'agit pas d'une juxtaposition mais où elle est médiée par le recours à une conjonction de coordination (cf. Larcher 2017: 33).

<sup>83</sup> Ce que ne font pas par exemple Jacques Bres et Aleksandra Nowakowska qui, abordant la question du dialogisme "citatif" ou "responsif" (où il est question de supposer un énoncé prêté à l'allocutaire), mettent sur un même plan les marqueurs dialogiques que sont "clivage", "mise entre tirets, parenthèses", "auto-correction" et "apposition", et, ce faisant, n'identifient pas l'autocorrection à une apposition ni ne caractérisent grammaticalement cette autocorrection (cf. Bres & Nowakowska 2011).

<sup>84</sup> N'identifiant aucune structure syntaxique propre, les auteurs préfèrent en rester à une description géométrique en parlant de "principe de bord droit" (cf. Fornel & Marandin 1996: 46-54).

<sup>85</sup> De fait, comme Charles F. Meyer, elles n'abordent pas la question du lapsus (slips of the tongue) en tant que tel et donc pas *stricto sensu* la correction de ce dernier (cf. Meyer 2006: 81-82; cf. également 109-111, 129-130), la correction dont il s'agit ressortissant plus à l'intentionnalité du locuteur, à sa volonté de préciser de manière préventive son propos de telle sorte que l'allocutaire ne se méprenne pas. En voici un exemple: "I wondered if you would put *my* – [or] *our* – names in it [the book]. And yours" (Meyer 2006: 82).

*thodique du français* (cf. Riegel *et al.* 2004: 150, 179-180, 188, 190-191),<sup>86</sup> ni même dans une *Grammaire descriptive de la langue française* (cf. Eluierd 2017: 44-45, 71-73).<sup>87</sup> Il en va de même dans la *Grande grammaire historique du français* (cf. Marchello-Nizia *et al.* 2020) qui n’aborde pas le sujet, tout autant que de *La grande grammaire du français* où lapsus et (auto)correction de ce dernier ne sont pas entrevus alors même que cela s’y prêtait puisque l’ouvrage réserve plusieurs pages à la langue orale, précisément aux phénomènes d’hésitation et de correction à l’oral, et plus particulièrement au phénomène d’“autocorrection” (cf. Abeillé & Godard 2021: I, 112-114; II, 1767, 1809). Toutefois, ce n’est que dans le cadre de l’orthographe des écritures numériques que les termes d’“autocorrection” et de “lapsus” apparaissent conjointement, mais encore le premier (au sens des correcteurs automatiques) est-il alors considéré comme étant la source du second, et non l’inverse (cf. Abeillé & Godard 2021: II, 2242).

On le constate, toujours rien de comparable au traitement que réserve la grammaire arabe à ces phénomènes de lapsus et de correction des lapsus n’est repérable dans la linguistique ou la grammaire (au moins française) contemporaines. Il semble donc que la tradition grammaticale arabe fut et reste, dans la limite de nos connaissances et particulièrement des miennes, non seulement la première à développer une telle sensibilité à ces phénomènes, mais encore la seule jusqu’à ce jour à les reconnaître ainsi qu’elle le fait, considérant l’autocorrection apportée par le locuteur à son lapsus, qu’il fut *linguae* ou *memoriae*, comme une apposition et, précisément, une permutation ou substitution (*badal*). Il ne s’agit certes pas d’un élément majeur de la pensée grammaticale arabe, mais force est de reconnaître qu’au moins elle en traite, contrairement à nos traditions grammaticales et même à notre tradition linguistique plus récente où ces phénomènes d’erreur commise par le locuteur peinent encore à trouver une catégorisation grammaticale, ce que lui offre pourtant la grammaire arabe depuis ses débuts.

---

<sup>86</sup> Il en va de même d’une autre grammaire classique et moderne, celle de Robert Léon Wagner (1905-1982) et de Jacqueline Pinchon (1921-2020) chez qui rien n’est non plus dit du phénomène entrevu ici (cf. Wagner & Pinchon 1992).

<sup>87</sup> C’est également le cas de la *Syntaxe descriptive* de Nebil Radhouane (19??-2018) où rien ne se trouve concernant notre objet au niveau du traitement des appositions (cf. Radhouane 2007: 142-144). Henri Frei (1899-1980), dans sa *Grammaire des fautes* en offre une reconnaissance mais qui reste très à la marge quand il écrit: “Ainsi, une des fonctions actuelles du genre [entre autres ‘substitution’], catégorie en grande partie inutile au point de vue sémantique, est la différenciation des homophones *le père/la paire, le maire/la mère, le livre/la livre*, etc.” (Frei 2011: 88). Par contre, nulle trace chez ces deux auteurs de “lapsus” ou “erreur”.

## 8. Conclusion

La tradition grammaticale arabe se montre très tôt sensible à l'erreur du locuteur (*ġalat*) dont l'origine est soit la langue (*lisān*) soit l'âme (*ġanān*), l'accent étant alors mis sur l'oubli (*ni-syān*). Cette reconnaissance intervient dès le début connu par nous de la tradition grammaticale arabe, Sībawayhi (II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup>) tout d'abord puis notamment Mubarrad (III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup>) par la suite. On reconnaît alors immédiatement ce que nos traditions européennes ne prendront en compte que plus tard, là où il semble qu'on ait d'abord reconnu le *lapsus memoriae*, ou défaillance de la mémoire, peut-être à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, mais que ce soit au XIX<sup>e</sup> qu'on ait vraiment commencé à parler de *lapsus linguae* et de *lapsus calami*, avant que le XX<sup>e</sup> siècle et ses préoccupations propres, notamment à la suite de Freud et de la psychanalyse, ne lui donnent son véritable essor.

La tradition grammaticale arabe s'intéresse en outre à la correction apportée à ces lapsus et, non seulement elle est la première à la catégoriser comme une apposition,<sup>88</sup> mais encore la première et encore la seule à la catégoriser grammaticalement, ce que nos traditions ne font toujours pas, ou alors très imparfaitement, seule la linguistique s'aventurant à en catégoriser la nature.<sup>89</sup>

Il n'y a pas lieu de s'en étonner: tout d'abord l'entreprise grammaticale (même descriptive) demeure normative et ne se donne donc pas pour objet d'enregistrer les fautes, erreurs ou déviations par rapport à la norme; ensuite parce que les appositions dont il s'agit ne sont qu'un cas très particulier des appositions au sens large qui, elles, n'y apparaissent en tant que telles qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Cela doit dès lors expliquer l'absence des appositions de rectification dans les traditions grammaticales, même récentes.<sup>90</sup>

Or, pour l'arabe, et ce dès le II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> et plus précisément encore dès le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup>, les choses sont posées de manière plus claire et stable. Non seulement les appositions sont tout de suite intégrées à la grammaire, mais encore celles de correction des lapsus le sont également. Là, la description catégorielle de ces appositions de rectification, si elle évoluera quelque peu dans le temps (cf.

---

<sup>88</sup> Les gloses auto-correctrices appartiennent encore exclusivement à la rhétorique et sont uniquement perçues comme des figures (cf. Douay 2005: 11-12).

<sup>89</sup> Mais alors avec plus de raffinement que la très simple et balbutiante proposition faite par la grammaire arabe qui ne s'intéresse qu'au lapsus portant sur un mot et qu'à son autocorrection, elle également formée d'un seul mot. *Quid* alors de la prise en compte d'unités syntaxiques plus larges comme les syntagmes ou les phrases? Du reste, la linguistique, notamment arabe, de l'arabe ne semble proposer rien d'autre pour l'instant, ne s'intéressant pas aux lapsus et à leurs corrections, ce qu'il serait pourtant souhaitable de faire à l'instar des quelques études brièvement présentées en section 7 sur base de corpus.

<sup>90</sup> Pour mémoire, Lallot ne voit rien de comparable en grec moderne avec ce que montre l'arabe (cf. *supra* section 5.4).

Sartori 2018 note 10 et ici-même section 3 deuxième et troisième §), reste dans une large part identique, de même que reste de mise l'enregistrement, par les grammairres arabes à travers les siècles et jusqu'à nos jours, de ce phénomène de rectification, de reprise, d'autocorrection après ce qu'il convient de nommer, dans notre tradition, un lapsus, et que la tradition arabe nomme, depuis au moins Mubarrad, une "erreur" (*ġalat*).<sup>91</sup> Les "appositions" passent donc de la rhétorique, grecque à latine, à la grammaire, là encore grecque (Apollonius Dyscole) puis latine (Priscien) et, mais c'est là une question pour l'heure invérifiable, peut-être passent-elles par *voie diffuse* à la grammaire de l'arabe (Sibawayhi, chez qui cela semble se repérer au moins au sujet du *ʿatf bayān*, cf. Sartori 2019). Ce qui constitue par contre un fait, c'est qu'au contraire de leurs sœurs latines et européennes qui disparaissent de la grammaire pour revenir dans le champ unique de la rhétorique avant d'être de nouveau intégrées à la grammaire vers le xvi<sup>e</sup> siècle, les appositions restent dans la grammaire de l'arabe. Force est donc de constater la particularité, sur ce point, de la tradition grammaticale arabe qui aurait été plus sensible et plus tôt à ces considérations: c'est le cas non seulement des appositions *lato sensu*, y compris la distinction entre apposition liée et apposition détachée, mais également et très singulièrement au sein de cette dernière catégorie, des appositions que sont les corrections des *lapsus linguae* et *lapsus memoriae stricto sensu*. Ces lapsus et leurs corrections y sont de fait traités depuis ce qui constitue pour nous le *terminus a quo* de la tradition grammaticale arabe, le *Kitāb* de Sibawayhi.

## Bibliographie

### Sources primaires

Apollonius Dyscole, *De la construction* = Apollonius Dyscole, *De la construction* (Περὶ συντάξεως). *Texte grec accompagné de notes critiques, introduction, traduction, notes exégétiques, index*. Ed. par Jean Lallot. Paris: Librairie philosophique J. Vrin, coll. "Histoire des doctrines de l'antiquité classique" 19, 2 vols., 1997.

<sup>1</sup>Astarābādī, *ŠK(1)* = Rađī al-Dīn Muḥammad b. al-Ḥasan al-<sup>2</sup>Astarābādī, Rađī l-Dīn, *Šarḥ Kāfiyat Ibn al-Ḥāğib*. Ed. par ʿImīl Badīʿ Yaʿqūb. Bayrūt: Dār al-kutub al-ʿilmiyya, 5 vols., 1419/1998.

<sup>1</sup>Astarābādī, *ŠK(2)* = Rađī al-Dīn Muḥammad b. al-Ḥasan al-<sup>2</sup>Astarābādī, *Šarḥ Kāfiyat Ibn al-Ḥāğib*. Ed. par Yusūf Ḥasan ʿUmar. Bingāzī: Mansūrāt Ğāmiʿat Qār Yūnis, 2e éd., 4 vols., 1416/1996 [1393/1973-1398/1978].

---

<sup>91</sup> Le terme se trouve également chez Sibawayhi (cf. *supra* note 60).

- 'Astarābādī, *ŠK(3)* = Raḍī al-Dīn Muḥammad b. al-Ḥasan al-'Astarābādī, *Šarḥ al-Raḍī li-Kāfiyat Ibn al-Ḥāğib*. Ed. par Ḥasan b. Muḥammad b. 'Ibrāhīm al-Ḥifzī. al-Riyāḍ: Ğāmi'at al-'imām Muḥammad b. Sa'ūd al-'islāmiyya, 2 vols., 1417/1996.
- 'Astarābādī, *ŠK(4)* = Raḍī al-Dīn Muḥammad b. al-Ḥasan al-'Astarābādī, *Šarḥ al-Kāfiya fi al-naḥw wa-bi-hāmišati-hi Ḥāšiya li-l-Sayyid Šarīf al-Ğurğānī*. Ed. par 'Abd al-Karīm al-Tabrīzī. n.l.: Manšūrāt al-maktaba al-murtaḍawiyya li-'ihyā' al-'aṭār al-ğā'fariyya, 2 vols., 1366/1946.
- Cicero, *De Oratore* = Marcus Tullius Cicero, *De Oratore with an English Translation*. Ed. par E. W. Sutton. Cambridge, Ma / London: Harvard University Press / William Heinemann, 2 vols., 1948.
- Cicéron, *Œuvres complètes* = Marcus Tullius Cicero, *Œuvres complètes de Cicéron avec la traduction en français*. Ed. par M. Nisard. Paris: Firmin Didot Frères, 5 vols., 1864.
- Erasmus, *Colloquia* = Desiderius Erasmus Roterodami, *Colloquia familiaria et Encomium moriae*. Ed. par n.e. Lipsiae (Leipzig): Sumbitus et typis car. Tauchnitii, 1828.
- Ġalāyīnī, *Ğāmi'* = Muṣṭafā b. Muḥammad Salīm al-Ġalāyīnī, *Ğāmi' al-durūs al-'arabiyya*. Ed. par 'Abd al-Mun'im Ḥalīl 'Ibrāhīm. Bayrūt: Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1e éd., 1421/2000.
- Ibn al-Ḥāğib, *'Idāḥ* = Ğamāl al-Dīn 'Abū 'Amr 'Uṭmān b. 'Umar b. 'Abī Bakr b. Yūnus Ibn al-Ḥāğib al-Miṣrī al-Dimašqī al-Mālīkī, *al-'Idāḥ fi šarḥ al-Mufaṣṣal*. Ed. par 'Ibrāhīm Muḥammad 'Abd Allāh. Dimašq: Dār Sa'd al-Dīn, 3e éd., 2 vol., 1431/2010.
- Ibn Manzūr, *Lisān* = Ğamāl al-Dīn 'Abū al-Faḍl Muḥammad b. Mukarram b. 'Alī b. 'Aḥmad al-'Anṣārī al-Rūwayfā'ī al-'Ifriqī al-Miṣrī Ibn Manzūr, *Lisān al-'Arab*. Bayrūt: Dār šādir, 2e éd., 18 vols., 1424/2003.
- Mubarrad, *Muqtaḍab* = 'Abū al-'Abbās Muḥammad b. Yazīd b. 'Abd al-'Akbar al-Ṭumālī al-'Azdi al-Mubarrad, *al-Muqtaḍab*. Eds. par Ḥasan Ḥamad & Émile Badīf Ya'qūb. Bayrūt: Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1e éd., 3 parts in 5 vols., 1420/1999.
- Priscien, *Syntaxe 1* = Priscien de Césarée, *Grammaire Livre XVII - Syntaxe 1 (Institutiones Grammaticae liber XVII - De constructione)*. Ed. par Ars Grammatica. Paris: Vrin, coll. "Histoire des doctrines de l'antiquité classique" 41, 2011.
- Priscien, *Syntaxe 2* = Priscien de Césarée, *Grammaire Livre XVIII - Syntaxe 2 (Institutiones Grammaticae liber XVIII - De constructione)*. Ed. par Ars Grammatica. Paris: Vrin, coll. "Histoire des doctrines de l'antiquité classique" 49, 2018.
- Sibawayhi, *Kitāb* = 'Abū Bišr 'Amr b. 'Uṭmān b. Qanbar Sibawayhi, *al-Kitāb*. Ed. par 'Abd al-Salām Muḥammad Hārūn. Al-Qāhira: Maktabat al-Ḥāğī, 3e éd., 5 vols., 1408/1988.

### Sources secondaires

- Abd-El-Jawad, Hassan & Abu-Salim, Issam. 1987. "Slips of the tongue in Arabic and their theoretical implications". *Comparative Linguistics of South American Languages*, éd. par Mary Ritchie Key (=

*Languages Sciences*, 9:2), 145-171.

- Abeillé, Anne & Godard, Danièle (dir.). 2021. *La grande grammaire du français*. 2 vols. Arles: Actes Sud.
- Al-Rashid, Bulqis E. 2006. "A phonological Study of Some Iraqi Arabic Tongue-Slips". *Journal of Basra researches for Human Sciences*, 30:2-b), 48-59.
- Ambros, Arne & Procházka, Stephan. 2004. *A Concise Dictionary of Koranic Arabic*. Wiesbaden: Reichert.
- Andreiolo, Tomyris Julia. 1985. "La spécificité du lapsus écrit". *Sujet, Forme, Sens*, éd. par Collectif (= *Linx*, 12).37-54.
- Anwar, Mohamed Sami. 1983. "The legitimate fathers of speech errors". *The History of Linguistics in the Near East*, Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science III - Studies in the History of Linguistics Volume 28, éd. par Kees Versteegh *et al.* 13-29. Amsterdam: J. Benjamins.
- Badawi, El-Said & Hinds, Martin. 1986. *A Dictionnaire of Egyptian Arabic. Arabic-English*. Beyrouth: Librairie du Liban.
- Badī' Ya'qūb, 'Imīl. 2006. *Mawsū'at 'ulūm al-luġa al-'arabiyya*. 10 vols. 1e éd. Bayrūt: Dār al-kutub al-'ilmiyya.
- Bally, Charles. 1965 [1932-1944-1964]. *Linguistique générale et linguistique française*. 4e édition revue et corrigée [1e édition 1932, 2e édition entièrement refondue, Berne, Francke]. Berne: A. Francke.
- Baratin, Marc. 1979. "Priscien et la constitution d'une syntaxe latine. Recherche sur le livre XVII des «Institutions Grammaticales»". *L'Information grammaticale* 3.33-37.
- Baratin, Marc. 1989. *Naissance de la syntaxe à Rome*. Paris: Éditions de Minuit.
- Bjørnsnøs, Amund. 2011. Compte rendu de *Der arabische Dialekt der Dörfer um Ramallah* par Ulrich Seeger. Wiesbaden: Harrassowitz, (= "Semitica Viva" 44), 2009. *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft* 161:2.486-490.
- Blachère, Régis. 1950. *Le Coran*. Paris: Maisonneuve.
- Blanche-Benveniste, Claire. 1987. "Syntaxe, choix de lexique, et lieux de bafouillage". *Dialogues. Du marivaudage à la machine*, éd. par Collectif (= *Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes*, 36-37).123-157.
- Blanche-Benveniste, Claire & caddeo, Sandrine. 2000. "Préliminaires à une étude de l'apposition dans la langue parlée". *Nouvelles recherches sur l'apposition*, éd. par Franck Neveu (= *Langue française*, 125).60-70.
- Bobzin, Hartmut. 1982. "Yi'anina". *Zeitschrift für Arabische Linguistik*, 7.75-76.
- Boomer, Donald S. & Laver, John D.M. 1968. "Slips of the Tongue". *International Journal of Language and Communication Disorders*, 3:1.2-12.
- Brancher, Dominique. 2016. "When the tongue slips it tells the truth': tricks and truths of the Renaissance lapsus". *Renaissance Studies* 30:1.39-56.
- Bres, Jacques & Nowakowska, Aleksandra. 2011. "Sous le discours, des discours...". *L'analyse du discours*.

- Notions et problèmes*, éd. par Ammar Azouzi 175-207. Tunis: Éditions Sahar.
- Carter, Michael G. 2004. *Sibawayhi*. (= *Makers of Islamic Civilization*, 2.) Oxford: Oxford University Press.
- Carter, Michael G. 2015. "The Grammar of Affective Language in the *Kitāb*". *The Foundations of Arabic Linguistics II. Kitāb Sibawayhi: Interpretation and Transmission*, éd. par Amal Elesha Marogy & Kees Versteegh (= *Studies in Semitic Languages and Linguistics*, 83), 36-65. Leiden: E. J. Brill.
- Collectif. *Thesaurus Linguae Latinae*. 1970-1979. Leipzig: Teubner.
- Colombat, Bernard. 1993. *Les Figures de construction dans la syntaxe latine (1500-1780)*. Louvain/Paris: Peeters.
- Costaz, Louis. 1992. *Grammaire syriaque*. 3e éd. Beyrouth: Dar al-Machreq.
- Cutler, Anne. 1979. "Contemporary Reactions to Rudolf Meringer's Speech Error Research". *Historiographia Linguistica*, 6(1), 57-76.
- De Smedt, Koenraad & Kempen, Gerard. 1987. "Incremental sentence production, self-correction and coordination". *Natural Language Generation*, éd. par Gerard Kempen 365-376. Dordrecht: Kluwer.
- Douay, Françoise. 2005. "Aspects philologiques et rhétoriques de la glose". *Les marqueurs de glose*, éd. par Agnès Steuckardt & Aino Nikls-Salminen 2-12. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- Ducrot, Oswald & Schaeffer, Jean-Marie. 1995 [1972]. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. (= *Points-Essais*.) Paris: Le Seuil.
- Duval, Rubens. 1881. *Traité de grammaire syriaque*. Paris: F. Vieweg.
- Eluerd, Roland. 2017 [2004]. *Grammaire descriptive de la langue française*. 2e éd. Paris: Armand Colin.
- Fenoglio, Irène. 1997. "La notion d'événement d'énonciation: le "lapsus" comme donnée d'articulation entre discours et parole". *Langage et société* 80:39-71.
- Fenoglio, Irène. 2003. "Graphie manquée, lapsus écrit: un acte d'énonciation attesté". *Écrire en acte et genèse du texte*, éd. par Irène Fenoglio, *Langage et société* 103:1.57-77.
- Fenoglio, Irène. 2004. "Les événements d'énonciation graphiques. Traces du fonctionnement linguistique de l'inconscient dans les manuscrits". *M.L.M.S.* (= *Marges linguistiques*, 7).125-139.
- Fenoglio, Irène. 2007. *Une auto-biographie du tragique. Les manuscrits de Les faits et de L'avenir dure longtemps de Louia Althusser*. Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant.
- Fleisch, Henri. 1961. *Traité de philologie arabe. vol. I. Préliminaires, phonétique, morphologie nominale*. Beyrouth: Imprimerie catholique.
- Fletcher, Christopher. 2005. "Manhood and Politics in the Reign of Richard II". *Past & Present* 189:3-39.
- Fontanier, Pierre "Émile". 1968 [1821-1830]. *Les figures du discours*. Éd. Gérard Genette. Paris: Flammarion.
- Fornel, Michel de & Marandin, Jean-Marie. 1996. "L'analyse grammaticale des auto-réparations". *Le gré des langues* 10:8-68.

- Frei, Henri. 2011 [1929]. *La grammaire des fautes*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Fromkin, Victoria. 1973a. "Slips of the Tongue". *Scientific American*, 181-187.
- Fromkin, Victoria (éd.). 1973b. *Speech Errors as Linguistic Evidence*. La Hague: Mouton.
- Fromkin, Victoria (éd.). 1980. *Errors in Linguistic Performance: Slips of the Tongue, Ear, Pen, and Hand*. New York: Academic Press.
- Fromkin, Victoria A. 1988. "Grammatical aspects of speech errors". *Linguistic Theory: Extension and Implications*, éd. par Frederick J. Newmeyer (= *Linguistics: The Cambridge Survey*, 2), 117-138.
- Fugier, Huguette. 1973. "L'apposition en latin. Pour une étude des relations à l'intérieur du syntagme nominal". *La Linguistique* 9:1.97-113.
- Gaffiot, Félix. 2016 [1934]. *Dictionnaire Latin Français*. Éd. Gérard Gréco *et al.* Nouvelle édition, revue et augmentée dite version V. M. Komarov.
- Gardiner, Alan. 1957 [1927]. *Egyptian Grammar*. Being an Introduction to the Study of Hieroglyphs. 3e éd. Oxford: Griffith Institute.
- Garrett, Merrill, F. 1982. "A Perspective on Research in Language Production". *Perspectives on Mental Representation. Experimental and Theoretical Studies of Cognitive Processes and Capacities*, éd. par Jacques Mehler *et al.*, 185-199. Routledge.
- Grevisse, Maurice. 2001. *Le Bon usage*. Éd. André Goosse. 13e éd. Paris: DeBoeck & Duculot.
- Hämeen-Anttila, Jaakko. 2006. Compte rendu de *A Concise Dictionary of Koranic Arabic* par Arne A. Ambros & Stephan Procházka. Wiesbaden: Reichert Verlag, 2004. *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* 96.438-444.
- Ḥasan, 'Abbās. 1966. *al-Naḥw al-wāfi*. 4 vols. Al-Qāhira: Dār al-ma'ārif bi-Miṣr.
- Hasegawa, Yoko. 2018. *The Cambridge Handbook of Japanese Linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hetzron, Robert. 1974. "La division des langues sémitiques". *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique, Paris 16-19 juillet 1969*, éd. par André Caquot & David Cohen, 181-194. Mouton: The Hague & Paris.
- Huehnergard, John. 2011 [1997]. *A Grammar of Akkadian*. 3e éd. Winona Lake, In.: Eisenbrauns.
- Huehnergard, John. 2017. "Arabic in Its Semitic Context". *Arabic in Context. 400 Years of Arabic at Leiden University*, éd. par Ahmad Al-Jallad, (= *Studies in Semitic Languages and Linguistics*, 89), 3-34. Leiden & Boston: E. J. Brill.
- Johns, Alger F. 1972 [1963]. *A Short Grammar of Biblical Aramaic*. 3e éd. Berrien Springs, Mi.: Andrews University Press.
- Joüon, Paul. 1947. *Grammaire de l'hébreu biblique*. Rome: Institut biblique pontifical.
- Kaiser, Stefan *et al.* 2013 [2001]. *Japanese. A Comprehensive Grammar*. 2e éd. London and New York:



Routledge.

- Kalivoda, Gregor *et al.* 1994. *Historisches Wörterbuch der Rhetorik*. 12 vols. Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Kazimirski, Albert (Albin) Félix Ignace de Biberstein. 1860. *Dictionnaire arabe-français*. 2 vols. Paris: Maisonneuve et Cie [reprint Beyrouth, Librairie du Liban].
- Kouloughli, Djamel Eddine. 2007. *Le résumé de la grammaire arabe par Zamaḫṣarī*. (= *Langages*, 8.) Lyon: ENS Éditions.
- Larcher, Pierre. 1991. "Du *mais* français au *lākin(na)* arabe et retour. Fragment d'une histoire comparée de la linguistique". *Revue Québécoise de linguistique* 20:1.171-192.
- Larcher, Pierre. 1992. "La particule *lākinna* vue par un grammairien arabe du XIII<sup>e</sup> siècle ou comment une description de détail s'inscrit dans une "théorie pragmatique"". *Historiographia Linguistica* 19:1.1-24.
- Larcher, Pierre. 2006. "Le "segmentateur" *fa-(inna)* en arabe classique et moderne". *Kervan-Rivista internazionale di studii afroasiatici* 3.51-63.
- Larcher, Pierre. 2008a. "Les "complexes de phrases" de l'arabe classique". *Kervan-Rivista internazionale di studii afroasiatici* 6.29-45.
- Larcher, Pierre. 2008b. "Un phénomène d'interaction forme/sens dans le lexique de l'arabe classique". *Arabica* 55:1.132-139.
- Larcher, Pierre. 2009. "Négation et rectification en arabe coranique : la structure *mā fa'ala... wa-lākin...*". *Modern Controversies in Qur'ānic Studies*, éd. par Mohammed Nekroumi & Jan Meise (Hg.) (= *Bonner Islamstudien herausgegeben von Stephan Conermann*, 7), 123-140. Hambourg: E. B. Verlag.
- Larcher, Pierre. 2017. *Syntaxe de l'arabe classique*. Aix-en-Provence: Presses Universitaires de Provence.
- Larcher, Pierre. 2021. *L'invention de la luḡa al-fuṣḥā. Une histoire de l'arabe par les textes*. (= *Association pour la Promotion de l'Histoire et de l'Archéologie Orientales, Mémoires*, 13.) Louvain – Paris – Bristol: Peeters.
- Lausberg, Heinrich. 1960. *Handbuch der literarischen Rhetorik. Eine Grundlegung der Literaturwissenschaft*. 2 vol. München: M. Hueber.; translated by Bliss, Matthew T., Jansen, Annemiek, Orton, David E. 1998. *Handbook of Literary Rhetoric. A Foundation for Literary Study*. Éd. David E. Orton, Dean Anderson. Leiden: Brill.
- Lecerf, Jean. 1960. "La transcendance du langage de l'Antiquité à nos jours en passant par le Monde arabe médiéval". *Studia Islamica* 12.5-27.
- Levelt, Willem Johannes Maria. 1983. "Monitoring and self-repair in speech". *Cognition* 14:1.41-104.
- Levelt, Willem Johannes Maria. *A History of Psycholinguistics. The Pre-Chomskyan Era*. Oxford: Oxford University Press.
- Marchello-Nizia, Christiane *et al.* 2020. *Grande grammaire historique du français*. 2 vols. Berlin: De Gruyter Mouton.
- Maurer, Walter Harding. 2004 [1995, 2001]. *The Sanskrit Language. An Introductory Grammar and Reader*. 2

- vols. London and New York: Routledge.
- Mayrhofer, Manfred. 1978. *Sanskrit-Grammatik mit sprachvergleichenden Erläuterungen*. Trad. fr. Fabrice Duvinaige, *Grammaire de sanskrit accompagnée d'explications de linguistique comparée*.
- Meillet, Antoine. 1915. *Grammaire du vieux perse*. Paris: Maisonneuve frères.
- Meringer, Rudolf. 1908. *Aus dem Leben der Sprache*. Berlin: B. Behr.
- Meringer, Rudolf & Mayer, Karl. 1895. *Versprechen und Verlesen: Eine psychologisch-linguistische Studie*. Stuttgart: G.J. Göschen.
- Meyer, Charles F. 2006 [1992]. *Apposition in contemporary English*. (= *Studies in English Language*, 2.) Cambridge: Cambridge University Press.
- Muraoka, Takamitsu. 2005. *Classical Syriac. A Basic Grammar with a Chrestomathy*. 2e révisée éd. (= *Porta Linguarum Orientalium. Neue Serie*, 19.) Wiesbaden: Harrassowitz.
- Nevanlinna, Saara & Pahta, Päivi. 1997. "Middle English nonrestrictive expository apposition with an explicit marker". *Studies in Middle English Linguistics*, éd. par Jacek Fisiak (= *Trends in Linguistics. Studies and Monographs*, 103), 373-402. Berlin / New York: Mouton de Gruyter.
- Neveu, Franck. 1996. "La notion d'apposition en linguistique française: perspective historique". *Le français moderne* 64:1.1-27.
- Neveu, Franck. 1998. *Études sur l'apposition: Aspects du détachement nominale et adjectival en français contemporain, dans un corpus de textes de J.-P. Sartre*. (= *Bibliothèque de grammaire et linguistique*, 2.) Paris: Honoré Champion.
- Neveu, Franck. 2000. "L'apposition: concepts, niveaux, domaines. Présentation". *Nouvelles recherches sur l'apposition*, éd. par Franck Neveu (= *Langue française*, 125), 3-17.
- Niermeyer, Jan Frederik. 1976. *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*. Leiden: E. J. Brill.
- Owens, Jonathan. 1990. *Early Arabic Grammatical Theory: Heterogeneity and standardization*. Amsterdam & Philadelphia: J. Benjamins.
- Pallaud, Berthille. 1999. "Lapsus et phénomènes voisins dans la langue parlée. Problèmes d'identification". *Recherches sur le français parlé* 15.9-40.
- Pallaud, Berthille. 2001. "Les lapsus: des pierres dans le champ linguistique". *Linguistique et psychanalyse*, éd. par Michel Arrivé & Claudine Normand 47-65. Cerisy: Éditions In Press.
- Palmer, Edward Henry. 1874. *A Grammar of the Arabic Language*. Londres: Wm. H. Allen & Co.
- Peña Martín, Salvador & Vega Martín, Miguel. 2004. "El ideal de claridad o los dos fines del *arab* según Ibn al-Sid". *De nuevo sobre el adab: un modelo literario y cultural complejo*, éd. par Bruna Soravia (= *Al-Qanṭara*, 25/2), 463-502.
- Pichon, Édouard. 1937. "La linguistique en France. Problèmes et méthodes". *Journal de psychologie normale et pathologique* 34.25-48.

- Pillon, Agnesa. 1998. "Morpheme units in speech production: Evidence from laboratory-induced verbal slips". *Language and cognitive processes* 13:4.465-498.
- Prunet, Jean-François *et al.* 2000. "The Mental Representation of Semitic words". *Linguistic Inquiry*, 31(4), 609-648.
- Rabatel, Alain. 2018. "À quelles conditions les *lapsus clavis* sont-ils de jeux de mots?". *Jeux de mots, textes et contextes*, éd. par Esme Winter-Froemel & Alex Demeulenaere, 49-76. Berlin: De Gruyter.
- Radhouane, Nebil. 2007. *Syntaxe descriptive*. (= *Pédasup*, 49.) Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant.
- Reig, Daniel. 1997 [1983]. *Dictionnaire Arabe-Français Français-Arabe, al-Sabîl*. revue et corrigée éd. Paris: Larousse, "Saturne".
- Rey, Alain *et al.* 1998 [1992]. *Dictionnaire historique de la langue française*. 3 vols. Paris: Robert Laffont.
- Riegel, Martin *et al.* 2004 [1994]. *Grammaire méthodique du français*. 3e éd. Paris: Presses Universitaires de France.
- Rioul, René. 1983. "Les appositions dans la grammaire française". *L'information grammaticale* 18.21-29.
- Rossi, Mario & Peter-Defare, Évelyne. 1998. *Les lapsus ou comment notre fourche a langué*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Rubin, Aaron D. 2008. "The Subgrouping of the Semitic Languages". *Language and Linguistics Compass* 2:1.79-102.
- Rubin, Aaron D. 2017. "The Semitic Language Family". *The Cambridge Handbook of Linguistic Typology*, éd. par Alexandra Y. Aikhenvald & R. M. W. Dixon, 854-886. Cambridge: Cambridge University Press.
- Safi-Stagni, Sabah. 1987. "Slips of the Tongue in Arabic". *Perspectives on Arabic Linguistics I*, éd. par Mushira Eid (= *Current Issues in Linguistic Theory*, 63), 271-290. Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins.
- Safi-Stagni, Sabah. 1992. "Normal and Pathological Breakdown in Arabic". Ph.D. Program in Linguistics, University of Louisiana State.
- Sartori, Manuel. 2018. "La différence entre *badal* et *'atf bayān*. Mutisme et surdité des grammaires de l'arabe?". *La lengua árabe a través de la historia. Perspectivas diacrónicas*, éd. par Ignacio Ferrando (= *Al-Qanṭara*, 39:2), 547-586.
- Sartori, Manuel. 2019. "Entre influence et coïncidence : la réminiscence du grec dans l'arabe. Contribution à l'histoire de la grammaire arabe". *Historiographia Linguistica* 46:3.219-249.
- Sartori, Manuel. 2020. "Une *cause* et ses *raisons* d'être. Solution latine à un problème de terminologie arabe". *Historiographia Linguistica* 47:1.1-18.
- Sartori, Manuel. 2021a. "Le *'atf nasaq* : une « coordination » pléonastique? Contribution à l'histoire de la grammaire arabe". *La grammaire grecque étendue*, éd. par Émilie Aussant & Lionel Dumarty (= *Histoire Épistémologie Langage*, 43:1), 93-117.
- Sartori, Manuel. 2021b. "Restriction and Exhaustion in Arabic. Evaluation of the Relevance of the

- Inflectional Declension". *Al-Karmil* 42.161-188.
- Schade, Ulrich *et al.* 2003. "Versprecher und ihre Reparaturen". *Psycholinguistik / Psycholinguistics*, éd. par Gert Rickheit *et al.* (= *Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft*, 24), 317-338. Berlin / New York: Walter de Gruyter.
- Schenkel, Wolfgang. 1967. "Antizipation innerhalb des Wortgruppe und die sog. Badalapposition im Ägyptischen". *Journal of Near Eastern Studies*, 26.113-120.
- Schier, Charles (Karl Heinrich). 1849. *Grammaire arabe*. Dresde et Leipsic: Arnold.
- Silvestre de Sacy, Antoine-Isaac. 1832 [1799]. *Principes de grammaire générale, mis à la portée des enfans, et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues*. 6e éd. Paris: Belin.
- Spiegel, Joachim. 1935. "Zum Gebrauch der Apposition im Ägyptischen und Arabischen". *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde*, 71:1.56-81.
- Submitting author. permutation feinte. "Un équivalent arabe à la *correctio* latine. Contribution à l'histoire de la grammaire arabe". *Histoire Épistémologie Langage*. [submitted]
- Talmon, Rafael. 1981. "'Atf: An inquiry into the History of a Syntactic Category". *Arabica* 28:2-3.278-292.
- Talmon, Rafael. 1982. "Naḥwiyyūn in Sibawayhi's Kitāb". *Zeitschrift für Arabische Linguistik* 8.12-38.
- Talmon, Rafael. 1984. "Al-tafkīr al-naḥwī qabl Kitāb Sibawayhi. Dirāsa fī tāriḥ al-muṣṭalaḥ al-naḥwī al-ʿarabī". *Al-Karmil* 5.37-53.
- Tannen, Deborah. 1987. "Repetition in Conversation: Toward a Poetics of Talk". *Language* 63:3.574-605.
- Thackston, Wheeler M. 1999. *Introduction to Syriac. An Elementary Grammar with Readings from Syriac Literature*. Bethesda, Mar.: IBEX Publishers.
- Troupeau, Gérard. 1976. *Lexique-index du Kitāb de Sibawayhi*. (= *Études arabes et islamiques*, 7.) Paris: Klincksieck.
- Ungnad, Arthur. 1906. *Grammatik des Akkadischen [Babylonisch-Assyrische Grammatik]*. Éd. Lubor Matouš. 5e éd. Atlanta, G.: Scholar Press.; translated by Harry A. Hoffner, Jr. *Akkadian Grammar*, 1992 [1969].
- Wagner, Robert Léon & Pinchon, Jacqueline. 1992 [1962]. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.
- Wechsler, Michael G. 2015. *The Book of Conviviality in Exile (Kitāb al-īnās bi-'l-jalwa)*. *The Judaeo-Arabic Translation and Commentary on the Book of Esther by Saadia Gaon*. (= *Biblia Arabica*, 1.) Leiden: E. J. Brill.
- Wehr, Hans. 1994 [1979]. *Arabic-English Dictionary*. Éd. J. Milton Cowan. 4e éd. revue et augmentée. Urbana, Illinois: Spoken Language Services.
- Whitney, William Dwight. 1924 [reprint. 2003]. *Sanskrit Grammar*. 5e éd. Dehli: Low Price Publications.
- Wright, William. 1996 [1898]. *A Grammar of the Arabic Language*. Translated from the German of Caspari and edited with numerous additions and corrections. Third edition revised by W. Robertson Smith and

M. J. de Goeje with a preface and addenda et corrigenda by Pierre Cachia. 2 vols. Cambridge: Cambridge University Press; reprint Librairie du Liban.

## SUMMARY

While in European grammatical traditions appositions were only recognized as a grammatical – rather than a rhetorical – category around the 16<sup>th</sup> century, in the Arabic tradition their grammatical status was recognized from the very beginning, from around the 8<sup>th</sup> century. The early Arabic grammatical tradition even treated – implicitly but clearly enough – the opposition between close and loose apposition, which was not recognized in the European tradition until much later. Another unique feature of the Arabic tradition is the topic of this article: it would seem that the Arabic tradition was the first to deal with the problem of such speaker errors as lapses or attention or of memory. These errors are incorporated into the framework of the grammar, since corrections of such errors are taken to be a type of apposition. This article highlights the contribution that Arabic grammar can make to the question of the grammatization of appositions.

## RÉSUMÉ

Si, pour nos traditions grammaticales européennes, la reconnaissance des appositions comme objet grammatical et non plus seulement comme éléments ressortissants à la rhétorique ne se fait que tardivement et non sans allers-retours, en gros vers le XVI<sup>e</sup> siècle, celles-ci sont intégrées à la grammaire de l'arabe dès le début de son histoire au II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècle. La prime tradition grammaticale arabe reconnaît même, de manière implicite mais suffisamment claire, l'opposition à faire entre apposition liée et apposition détachée, ce que nos traditions grammaticales attendons encore longtemps. Un autre trait de la singularité de la tradition grammaticale arabe sur cette question de la reconnaissance grammaticale des appositions, fait l'objet de cet article: elle est semble-t-il la première mais encore la seule à intégrer à son matériau grammatical l'erreur commise par le locuteur, qu'il s'agisse d'une faute d'inattention ou d'un oubli momentané, c'est-à-dire ce qui est nommé depuis le XX<sup>e</sup> siècle et ses préoccupations propres lapsus (*linguae, memoriae*). Et si elle en traite grammaticalement, c'est parce qu'elle reconnaît les corrections de ces erreurs comme des types d'apposition, des permutations, ce que ne fait encore que très imparfaitement la linguistique générale contemporaine et pas du tout les grammaires des langues européennes. Cet article met en avant la contribution que la grammaire de l'arabe peut apporter à

la grammaire générale en lien avec grammatisation des appositions.

## ZUSAMMENFASSUNG

Appositionen wurden in den europäischen Grammatiktraditionen lange nur als Elemente der Rhetorik betrachtet. Erst auf Umwegen und relativ spät, etwa ab dem 16. Jahrhundert, wurden sie Gegenstand grammatischer Forschung. In der Geschichte der arabischen Grammatik waren Appositionen dagegen von Anfang an, seit dem 2./8. Jahrhundert, in die grammatische Beschreibung integriert. Bereits in den frühesten Arbeiten wird sogar, wenn auch weitgehend implizit, zwischen enger [verbundener] und lockerer [freier] Apposition unterschieden, eine Unterscheidung, die in europäischen Grammatiken anfänglich nicht getroffen wurde. Der vorliegende Artikel beschäftigt sich mit einem weiteren einzigartigen Merkmal der arabischen Grammatiktradition hinsichtlich Appositionen: die arabische Grammatik ist offenbar die erste, und anscheinend immer noch die einzige, die sich auf den von Sprechern oft begangenen Fehler bezieht, eine Apposition als Zeichen der Unaufmerksamkeit oder einer vorübergehenden Gedächtnislücke zu betrachten, was seit dem 20. Jahrhundert in der Forschung gemeinhin *lapsus (linguae, memoriae)* genannt wird. Und wenn die arabische Grammatik sich auch mit diesen *lapsus* auseinandersetzt, dann geschieht das mit der Absicht, sie als bestimmte Appositionstypen, nämlich als Permutationen, zu identifizieren, was in der zeitgenössischen allgemeinen Sprachwissenschaft vergleichsweise nur sehr unvollkommen und in den Grammatiken europäischer Sprachen überhaupt nicht geschieht. Der Artikel erläutert, welchen Beitrag die arabische Grammatik zur Grammatik von Appositionen und damit zur allgemeinen Grammatik leisten kann.